ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE
DE LUTTE CONTRE LA **R**AGE ET AUTRES ZOONOSES

Le Conseil d'Administration de l'Entente Interdépartementale de Lutte Contre la Rage et autres Zoonoses s'est réuni au Conseil Général de la Loire, à Saint-Étienne le 5 octobre 2006 sous la présidence de Mr. LAURENT, Président de l'Entente.

Etaient présents à cette assemblée :

A. Les Conseillers Généraux des départements suivants :

AISNE
Mr. Joseph BRAEM

AUBE
Mme Joëlle PESME

CANTAL
Mr. Gérard LEYMONIE

COTE D'OR
Mr. Pierre POILLOT

DROME
Mr. Aimé CHALEON
Mr. Paul ARNOUX

JURA
Mr. Jean RAQUIN
Mr. Franck DAVID

LOIRE
Mr. Jean-Baptiste GIRAUD
Mme Liliane FAURE
Mr. Henri NIGAY

LOIRET
Mr. Christian BOURILLON

MEUSE
Mr. Bernard LAURENT

OISE
Mr. Jean-Claude HRMO

PAS DE CALAIS
Mr. Jean WALLON

BAS RHIN
Mr. Jean-Michel FETSCH

RHONE
Mr. Daniel MARTIN

HAUTE-SAVOIE
Mr. Roger VIONNET

SEINE ET MARNE
Mr. Michel VALLIER

B. Mesdames et Messieurs les représentants des administrations suivantes :

Mme Florence CLIQUET, Directrice de l'AFSSA Nancy

C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaire Départementaux

Mr. Philippe BEAL, responsable service pathologie animale, LVD 42
Mr. CHATARD, LVD 42
Mr. Karim Daniel DAOUD, assistant médico-technique, LVD 77

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions des Services Vétérinaires

Mr. Bernard FORM, Directeur, DDSV 03
Mr. Didier PERRE, Directeur, DDSV 42
Mme Isabelle BELOEIL, Chef du service Santé et Protection Animales, DDSV 69
Mr. Eric DA SILVA, Chef du service Santé et Protection Animales, DDSV 73

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. Gérard ALIBERT, Chef technicien service Santé et Protection Animales, DDSV 77
Mr. Dominique CHABANET, Directeur, DDSV 89

E. Les invités suivants

Mr. Thierry THUEGAZ, représentant B. PIRIOU, CG 91
Mr. Alain GUIBE, Chef de l'Unité Sanitaire de la Faune, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Mr. Franck BOUE, AFSSA Nancy
Mr. Gérard AUBRET, Président, FDC de la Loire
Mr. Julien HUREAU, technicien, FDC de la Loire
Mr. Jacky PELLARIN, Service Développement rural, CG 74
Mme Corinne GERIN, Service Agriculture, CG 42
Mme Isabelle THIZY, Service Agriculture, CG 42
Mademoiselle Claire BOYER

F. Le personnel de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses

Mr. Benoît COMBES, Directeur
Mademoiselle Stéphanie FAVIER, Technicienne
Mr. Vincent RATON, Ingénieur travaux
Mr. Sébastien COMTE, stagiaire ingénieur

Etaient excusés :

A. Les présidents des Conseils Généraux suivants :

ARDENNES, CANTAL, CHER, COTE D'OR, DOUBS, EURE-ET-LOIR, LOIR-ET-CHER, LOIRET, HAUTE-MARNE, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, NIEVRE, OISE, PAS-DE-CALAIS, RHONE, HAUTE-SAONE, SAONE-ET-LOIRE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE, SEINE-MARITIME, SEINE-ET-MARNE, VOSGES.

B. Les Conseillers Généraux suivants :

AIN
Mr. Jean VIAL

AISNE
Mr. Fawaz KARIMET

ALLIER
Mr. Jacques CORTEZ
Mr. Dominique BIDET

HAUTES-ALPES
Mr. Gérard FROMM

ARDENNES
Mr. Pierre JOSEPH
Mr. Jacques MORLACCHI
Mr. Gérard DRUMEL
Mr. Guy CAMUS

AUBE
Mr. Jean-Claude MATHIS

CANTAL
Mr. Jean-Pierre DELPONT

CHER
Mr. Pierre RABINEAU
Mr. Serge BERTHELOT

DOUBS
Mme Danièle NEVERS
Mr. Jean-François LONGEOT
Mme Annick JACQUEMET

EURE
Mr. Jackie DESRUES
Mr. Patrick VERDAVOINE

EURE-ET-LOIR
Mr. Xavier NICOLAS
Mr. Jean-Pierre GABORIAU

ISERE
Mr. Charles GALVIN

JURA
Mr. Yves GARNIER
Mr. Robert TOURNIER

LOIR-ET-CHER
Mr. Philippe SARTORI
Mr. Bernard DUTRAY
Mr. Jean LEGER

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

LOIRET
Mr. Jean POULAIN

HAUTE-MARNE
Mr. Michel BERTHELMOT

MEURTHE-ET-MOSELLLE
Mr. Maurice VILLAUME
Mr. Jean-Paul BOLMONT

MOSELLE
Mr. Jean-Claude CORNET
Mr. Jean-Marie AUBRON

NIEVRE
Mr. Georges EYMERY
Mr. Guy HOURCABIE

NORD
Mr. Albert DESPRES

PAS-DE-CALAIS
Mr. Martial STIENNE
Mr. Alain MEQUIGNON

BAS-RHIN
Mr. Gérard SIMLER
Mr. Jean MATHIA

RHONE
Mr. Denis LONGIN
Mr. Christian COULON

HAUTE-SAONE
Mr. Patrice DEBRAY
Mr. Jean MIGEON

SAONE-ET-LOIRE
Mr. Alain PHILIBERT
Mr. Jean-Luc VERNAY

SAVOIE
Mr. Albert DARVEY
Mr. Guy DYEN
Mr. François PEILLEX

SEINE-MARITIME
Mr. Michel LEJEUNE
Mr. Francis SENECAL
Mme Sandrine HUREL

SEINE-ET-MARNE
Mr. Pierre RIGAULT

SOMME
Mr. Dominique CAMUS
Mr. Laurent SOMON

VOSGES
Mr. Alain RAPIN
Mr. Michel HUMBERT

YONNE
Mr. Jean-Michel DELAGNEAU
Mr. Jean-Marie JOST
Mr. Pierre BORDIER

TERRITOIRE-DE-BELFORT
Mr. Jean MONNIER

VAL D'OISE
Mme Viviane GRIS
Mr. Jean-Pierre ENJALBERT
Mr. Maurice BOSCAVERT

C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaires Départementaux :

Mr. Daniel BAROUX, LVD 01
Mme Annick THOREUX-MANLAY, LDAR 02
Mme Estelle CLABAUX, LVD 08
Mme Patricia HERMITTE, LVD 10
Mme Sabine PELZER, LVD 15
Mme Natacha WORONOFF-REHN, LVD 25
Mme Sophie BOYELDIEU, LVD 28
Mme Laurence GIULIANI, LVD 38
Mr. Jean-Marie BARADEL, LVD 54
Mr. Jean GUILLOTIN, LVD 59
Mr. Jean-Baptiste TROUSSELLE, LVD 60
Mr. Jacques CATEL, LVD 62
Mr. Pascal VERY, LVD 71
Mme Yvette GAME, LVD 73
Mr. André POIROT, LVD 74
Mme Sabine LAUNOY, LVD 88

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions des Services Vétérinaires

Mme Catherine DUPUY, DDSV 01
Mr. Thierry DE RUYTER, DDSV 02
Mme Karine GUILLAUME, DDSV 10
Mr. Christian SALABERT, DDSV 15
Mme Françoise COURTOIS-LIEBERT, DDSV 18
Mr. René-Paul LOMI, DDSV 21
Mme Josiane CONDE, DDSV 25
Mme Virginie ALAVOINE, DDSV 27
Mr. Patrick GIRAUD, DDSV 41
Mme Hélène LECOEUR, DDSV 45
Mr. Pierre BONTOUR, DDSV 52
Mme Régine MARCHAL-NGUYEN, DDSV 54
Mr. Alain HOUCHOT, DDSV 55
Mme Colette ALLEMEERSCH, DDSV 58
Mr. Philippe FOURGEAUD, DDSV 59
Mr. Alain PIERRARD, DDSV 60
Mr. Claude ROUSSEAU, DDSV 62
Mr. Pierre AUBERT, DDSV 70
Mme Jacqueline DUNCAT, DDSV 74
Mr. Jean-Christophe TOSI, DDSV 76
Mr. Jean-Noël DE CASANOVE, DDSV 80
Mr. Philippe SEINGER, DSV 88
Mme Marie-Jeanne FOTRE-MULLER, DSV 90
Mr. Didier MAMIS, DDSV 95

E. Les invités suivants :

Mme Annie ROUILLEAUX, Payeur Départemental
Mme Laurine BOUTEILLER, Chargée d'études rage, DGAL
Mr. VASSELLE, Président d'Honneur de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses
Mme Charlotte DUNOYER, Coordinatrice Europe, filière Chasse et Sanitaire, FNC
Mr. Robert LOUPPE, Président d'Honneur de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses
Mr. Philippe VUILLAUME, Fédération Nationale de la Chasse, Directeur FDC de la Meuse
Mme Valérie COMBAUD, Chargée Agriculture Forêt, CG 95

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 OCTOBRE 2006 A SAINT ETIENNE.

Mr. LAURENT : Accueille l'assemblée en remerciant les participants d'être venus aujourd'hui dans ce pays de Loire mais auparavant il a quelques mauvaise nouvelles. le décès de mr. Philippe BRIE voici quelques 10-15 jours. Mr. Philippe BRIE a représenté la DGAL durant 12 ans et était toujours présent parmi nous, il apportait la manne du Ministère de l'Agriculture et il était toujours très agréable de travailler avec lui. il travaillait beaucoup pour la rage et beaucoup pour l'ERZ. Alors en hommage à sa disparition, Il souhaite respecter une minute de silence. Il présente également les excuses du 1er vice-président Jean VIAL, ainsi que de mr. MONNIER, deux anciens. Mr. MONNIER a connu la création de l'Entente et jean VIAL a 25 ans de présence, peut-être plus. L'un MONNIER, a subi une attaque cérébrale et est paralysé dans un fauteuil roulant, mais a gardé toutes ses facultés intellectuelles et Jean VIAL en ce moment attend de subir une greffe du foie. Au nom de l'Entente il leur manifeste le soutien de l'Assemblée et ses souhaits de prompt rétablissement., Maintenant, l'Entente se trouve dans ce Conseil Général accueillie par Pascal CLEMENT Ministre de la Justice, mais représenté ici par mr. Jean-Baptiste GIRAUD à qui il donne la parole pour la présentation de son magnifique département.

Mr. GIRAUD : mr. le Président, mesdames et messieurs les conseillers généraux, mesdames et messieurs les représentants des services de l'Etat, mesdames et messieurs. Mr. le Président permettez-moi d'excuser le Président Pascal CLEMENT retenu à Paris par sa charge de ministre de la Justice et de garde des Sceaux, il vous transmet toutes ses amitiés et vous souhaite un agréable séjour à Saint-Étienne de même bien entendu qu'une bonne réunion de votre structure. Mesdames et messieurs permettez-moi de vous présenter en quelques mots notre département de la Loire. Le département est constitué de 327 communes groupées en 40 cantons et la Loire a une population d'un peu plus de 728000 habitants qui vivent sur un territoire pas très grand de 4800km^2. Il est partagé en 3 arrondissements, celui de SAINT ETIENNE où se situe notre préfecture où nous sommes aujourd'hui, Roanne et Montbrison sur lesquels se situent les 2 sous-préfectures. Le département de la Loire est un département industriel et les secteurs de l'industrie, de la construction ainsi que du territoire représentent plus de 95% de l'économie ligérienne. Malgré cela une agriculture très dynamique avec 320000 bovins, nos éleveurs détiennent le 1er cheptel de Rhône-Alpes. L'élevage viande ou laitier représente la majorité de notre production. Malgré cela 3 petits vignobles existent sur notre département, un au nord sur la région roannaise avec les Côtes Roannaises ; un autre au centre avec les Côtes du Forez et le plus important dans le sud avec les Saint-Joseph, les Côtes Rôties et les Côtes du Rhône. Nos 3 vignobles ont obtenu chacun une AOC de même que la fourme de Montbrison, d'autres AOC sont en préparation en fromage ainsi que la viande de bœuf charolais avec nos amis de la Saône-et-Loire. Nous avons une région de vergers dans le sud avec les pommiers du Pilat et les fruits des coteaux du JAREZ(?). Le département est traversé par le fleuve dont il porte le nom, c'est le dernier fleuve encore un peu sauvage et c'est le plus long de France avec ses1012km. Mesdames et messieurs, et chers collègues voici très rapidement présenté notre département, volontairement je n'ai fait qu'effleurer les atouts de ce département afin de vous donner l'envie d'y revenir. Afin que vous puissiez apprécier sa gastronomie pour certain Pierre TROISGROS donnera quelques connaissances, de visiter nos châteaux, notre station de ski, nos paysages et nos étangs du MONTBRISONNAIS. Je m'arrêterai à cette description afin que vous découvriez par vous-même les atouts de notre département. Mr. le président je veux à nouveau vous assurer du plaisir qui est le nôtre de vous recevoir ainsi que tous les membres de l'Entente dans cette salle du conseil général et vous souhaiter à mon tour une bonne réunion et un bon séjour dans la Loire.

Mr. LAURENT : remercie le président GIRAUD. Il assure que plusieurs dans l'Assemblée reviendront attirés par des noms comme TROISGROS ou des paysages et des châteaux à visiter. Il fait référence à cette magnifique salle et au magnifique salon et si le reste est du même niveau , Il est sûr que le département est très agréable à aller

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

visiter. Il adresse aussi ses remerciements aux délégués de la Loire Mme FAURE et mr. NIGAY et à mr. VRAY qui était ici délégué la dernière fois à Lons-le-Saunier et qui a proposé ce département pour nous accueillir aujourd'hui. Un travail un peu plus agréable encore que précédemment, c'est l'échange de cadeaux qu'il a le plaisir de remettre. Pour le ministre, le livre de référence de l'Entente qui est une thèse faite par Catherine THEVENOT sur l'Entente et le travail qui y a été effectué jusqu'ici. Il transmet aussi le « cadeau du président », c'est un présent de fabrication Lorraine qui est une région aussi industrielle mais qui a aussi subi des dommages dans ce domaine peut-être comme a Loire. Il garde le souvenir des manufactures de Saint Etienne « MANUFRANCE ». Il dispose chez lui de pas mal d'outils et de matériel qui fonctionnent encore et dont il regrette de ne pouvoir les renouveler. Il s'agit de mirabelle et offre un livre sur le renard avec une dédicace particulière, et quelques gâteries de Lorraine, du pays de Nancy. Même s'il n'y a pas TROISGROS Il y a encore d'excellents producteurs.
Mr. GIRAUD : remercie le Président LAURENT en son nom et au nom du président CLEMENT, à qui il donnera tous ses cadeaux.

Mr. LAURENT : Ouvre la séance en remerciant ceux qui accompagnent l'Entente régulièrement. Il souhaite présenter notre nouveau représentant de l'ONC à Paris mr. Alain GUIBE qui remplace Jean-Roch GAILLET qui lui est parti à la DSV de l'Ile-de-France. Mr. AUBRET que j'ai vu tout à l'heure, le président de la fédération de chasse de la Loire qui est accompagné de mr. HUREAU qui est son technicien. Mr. BEAL, directeur du LVD de la Loire, ainsi que tous ces directeurs de laboratoire qui prennent en charge et vont analyser tous les prélèvements faits sur des renards tirés. Il accueille ensuite, comme à l'habitude, Florence CLIQUET et Franck BOUE qui sont la directrice et son adjoint de l'AFSSA-Nancy qui participeront aux exposés tout à l'heure sur les reliquats de la rage et l'échino. Mr. PELLARIN qui est toujours présent même s'il est retraité. Mais il a eu tellement de plaisir à venir à chaque fois à nos conseils d'administration qu'il n'a pas manqué de venir ici aujourd'hui., Claire BOYER qui est une ancienne stagiaires qui rêve peut-être aussi de revenir parmi nous même si, pour l'instant, les places ne sont pas disponibles mais elle est toujours présente et toujours volontaire pour être là et en plus elle est ligérienne. Et pour terminer, Il présente mr. Sébastien COMTE qui est stagiaire ingénieur Suisse, de Genève et qui travaille avec l'ERZ pour tout ce qui est l'évaluation du suivi de ce qui se passe sur la région d'Annemasse. Il présente les excuses de Laurine BOUTEILLER et de mr. GOFETTE qui représentent la DGAL et qui n'ont pu se rendre ici. ils ont, eux, comme mission de transmettre au service financier du ministère de l'Agriculture les doléances de l'Entente. Jusqu'ici les financements ont été reçus et il espère que cela continuera dans d'excellentes conditions. Il présente l'ordre du jour en rappelant que les actions Entente n'ont qu'un but : protéger l'homme. Compte-rendu du conseil d'administration effectué à Lons-le-Saunier dans le Jura, présentation budgétaire de la DM présentée par Mme PESME notre trésorière, Florence CLIQUET fera un petit exposé rapide sur la rage en Europe ensuite Franck BOUE poursuivra sur la cartographie de l'échinococcose, avec les confirmations des résultats sur crottes et un complément , au travers d'un programme d' autopsies de renards par Benoît COMBES. Celui-ci interviendra ensuite sur l'épidémiologie du renard urbain avec Sébastien COMTE ; et pour terminer les informations sur le DVD que nous avions réclamé et qui sera présenté par Vincent RATON.
Il rappelle, à présent, que la Loire, où se déroule ce CA en ce moment, a re-adhéré à l'Entente en 2005. C'est grâce à Mme MOULIN du Service Environnement que le Département a accepté cette nouvelle adhésion. Il nous manque encore quelques départements de l'Auvergne, mais, de proche en proche il faut que les gens puissent s'intégrer de façon à avoir la couverture complète de la France. La LOIRE était adhérent au moment des grandes épidémies de rage déjà et maintenant le Conseil Général refait partie de l'Entente pour la recherche de l'échinococcose et peut-être son élimination sur les terrains fortement contaminés. Il renouvèle ces remerciements aux Fédérations de Chasse qui acceptent chaque fois les protocoles d'actions proposés par l'ERZ et qui sont toujours partie prenante des travaux sur le terrain que l'ERZ leur propose. Il précise qu'il n'y a pas trop de publications sur leur travail mais c'est un travail énorme, presque de fourmi, pour le ramassage des crottes, pour le tir des renards, pour le maillage et l'envoi des prélèvements, etc. Les laboratoires vétérinaires départementaux sont maintenant sollicités au point de vue financier autant que technique, ils ont un travail d'importance capitale puisque la phase presque ultime dans les analyses se trouve être la découverte du parasite lui-même dans les intestins de renards. Ces intestins sont prélevés sur des renards tirés au niveau des placettes spécifiques dans chaque département, par tirs de nuit ou par piégeage par les fédérations ou par Benoît COMBES et organisés par lui-même. Ces laboratoires manifestent toujours un enthousiasme pour continuer à travailler sur ce sujet, à faire les analyses sur leur budget moyennant une demande à leur Département. Il leur sait gré de cette participation actuelle et à venir.

Aujourd'hui 25 départements sont présents et 38 sont représentés. Il signale qu'on vient de lui apporter deux pouvoirs supplémentaires du pas de Calais.

C'est ainsi qu'il termine son avant propos avant de passer à la partie administrative en commençant par l'approbation du Compte rendu du Conseil d'administration tenu à Lons le Saunier en mars dernier. Approbation du

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

compte-rendu du conseil d'administration de Lons-le-Saunier : chacun a pu en prendre connaissance par l'envoi fait par les services ERZ. Y a-t-il des remarques à faire sur ce compte-rendu ? pas de remarques. Il passe au vote, qui est contre ? Qui s'abstient ? Il remercie l'Assemblée : **Le compte rendu du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.**

Proposition de décision modificative : Il rappelle que la proposition de décision modificative qui va être présentée par mme la trésorière, est présente en détail dans les dossiers distribués à chacun.

Mme PESME délègue Benoît COMBES pour faire cette présentation,

Mr. COMBES : remercie mr. le Président et mme la Trésorière. Il rappelle qu'il subsistait quelques inquiétudes vis-à-vis des subventions non pas de l'état, qui étaient assurées cette année, mais de la part des communautés de communes de Pontarlier et d'Annemasse sur lesquelles il était envisagé de travailler de façon expérimentale en terme de vermifugation des renards. C'est cet argent qu'il est proposé de redistribuer à travers cette décision modificative.

Investissements : assez réduits pour cette année, mais très importants sur le plan de la fonctionnalité. il s'agissait notamment d'acheter du bon matériel vidéo d'enregistrement, une bonne caméra vidéo pour tout ce qui était prise de vue, reportage interview pour la création du DVD qui sera abordé longuement tout à l'heure dans la partie technique. Le montant des investissements s'élève comme visible dans la 3ème colonne à la ligne « total immobilisation corporelle » pour 2 525,98€.
Il propose de compléter ces investissements par des achats de pièges-photos qui permettront de cibler exactement les animaux qui consomment les appâts lors de la vermifugation. Seulement 200€ de plus seront nécessaires pour compléter ces investissements qui restent quand même très modestes. Il n'y a pas de propositions supplémentaires d'investissements pour cette décision modificative. Il précise cependant qu'il est nécessaire de rajouter le déficit de l'année dernière, soit : 1 759,53€ à inscrire en dépense dans cette décision modificative.

Les recettes concernant ces investissements proviennent des dotations globales d'équipement plus du fond de compensation de la TVA ainsi que du virement des excédents de section de fonctionnement de 2005 pour une hauteur de 1 759,53€. La balance des investissements est équilibrée à hauteur de 4 659,53€.

Mr. LAURENT : Interroge l'Assemblée sur le chapitre des investissements avant de passer au fonctionnement, dépenses de fonctionnement, recettes de fonctionnement.

Pas de remarques de l'Assemblée.

Mr. COMBES : Pour les dépenses de fonctionnement, comme pour le chapitre investissement, est présenté en 1ère colonne, le compte administratif de l'année 2005 qui donne une idée de la situation, chaque année, pour comparer et savoir si il y a eu des exagérations par rapport à l'année précédente et par rapport au budget tel qu'il a été établi au mois de mars par cette même assemblée et les dépenses faites jusqu'à fin septembre. l'ensemble ne sera pas détaillé car ce sont toujours et systématiquement les mêmes rubriques qui sont les plus élevées. c'est-à-dire le « carburant » et « entretien du matériel roulant » parce que le personnel de l'Entente se déplace beaucoup. Il précise qu'il y a eu quelques petits pépins sur les véhicules.

En terme de projet pour cette fin d'année, comme chaque année, il propose d'éditer une note de synthèse sur l'ensemble des travaux de l'année et c'est pour cette raison que dans la ligne 623 la proposition se monte à 6 400€ supplémentaires à ajouter.

La DM en terme de charge à caractère général se monte à 23 200€ supplémentaires répartis à travers chacun des articles. Il rappelle l'emploi pendant toute l'année de Vincent RATON qui était un des stagiaires ingénieurs en 2004 et qui avait beaucoup marqué par ses qualités. Celui ci s'est montré disponible à un moment où l'ERZ en avait besoin en début d'année., Il a pu être gardé jusqu'à la fin de l'année grâce, notamment, à l'argent acquis par les communautés de communes de Pontarlier et d'Annemasse. Il annonce à l'Assemblée qu'il aimerait pouvoir le garder, en 2007, pour compléter l'équipe qui est assez peu étoffée, 3 personnes. Il informe donc qu'une proposition sera faite dans ce sens, sur le budget 2007. Mais c'est une affaire ultérieure qui sera étudiée plus tard. Ainsi en « charge de personnel » sont rajoutés 22 800€ pour compléter l'ensemble de l'année. Il explique également qu'une partie du salaire de V.RATON provient aussi de l'absence de Déborah GOTSSCHECK, absente aujourd'hui, qui était partie en congé maternité et qui est attendue avec impatience. Enfin, pour être tout à fait honnête, il rappelle qu'il souhaite restaurer la parité car, avec deux femmes dans l'établissement avec lui comme seule personne masculine, Il trouvait cela difficile.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Il n'y a pas d'autre proposition à faire sur la décision modificative sauf bien sûr, l'excédent de fonctionnement obtenu l'année dernière et réparti comme présenté ce qui permet de présenter le fonctionnement global pour un montant total de dépenses envisagées de 58 226,22€.

l'excédent antérieur de fonctionnement a été réalisé l'année dernière grâce à de fortes économies réalisées sur toutes sortes de choses, ne serait-ce que mettre les timbres au tarif réduit par exemple, et limiter tous les frais dès que possible. Au-delà de cet excédent 2005, il y a la participation des communautés de communes de Pontarlier et d'Annemasse pour 20 250€, ce qui a été bien profitable et les produits exceptionnels, en dernière ligne, pour 1087,79€ correspondant à un remboursement d'assurance dû à un accident La montant des recettes de fonctionnement est équilibré vis-à-vis des dépenses pour un montant de 58 226, 22 €

Mr. LAURENT : remercie mr COMBES et soumet cette présentation à la discussion : qui dans la discussion ?
il rappelle qu'il ne s'agit pas de la présentation formelle et officielle, mais Mme ROUILLEAUX payeur départemental, absente aujourd'hui, a vérifié tout ce budget avant de pouvoir le présenter, elle l'a trouvé concordant et honnête par rapport aux propositions. Il explique que si l'excédent de fonctionnement est reporté, il a donné comme feuille de route au directeur benoît COMBES, de ne fonctionner qu'avec les nouvelles recettes de l'année 2006 pour les dépenses de 2006 de façon à arriver à la fin de l'année 2006 en ayant dépensé que ce qui a été gagné. Il compte bien retrouver pour l'année prochaine l'excédent 2005, c'est-à-dire ne pas entamer la capacité d'accroissement ou de réserve. Ceci pour le principe général.

Mr. COMBES : demande à prendre une délibération aujourd'hui même, celle accordant au président la possibilité de signer avec les communautés de communes ou d'autre type de collectivités les conventions qui seraient nécessaires à la réalisation des expérimentations.

Mr. LAURENT : confirme que c'est un besoin qui se fait sentir pour pouvoir réagir assez rapidement et avoir des collaborations un peu plus suivies. L'ERZ est appelée à signer des conventions, qu'elles soient financières ou pas, mais si le Président n'a pas cette délégation, Il faut attendre les Conseils d'Administration de façon à pouvoir répondre favorablement à différentes demandes. Il demande une délibération un peu globale pour que le président, avec l'accord du Bureau, bien entendu, qui délèguera au Président le moment venu, la possibilité de signer des conventions avec des organismes quels qu'ils soient. il soumet cette proposition à la discussion puis au vote.
L'assemblée délègue au Président de l'ERZ la possibilité de signer toute convention avec d'autres collectivités que des départements ou tout autre organisme national ou non, public ou privé, susceptible de financer ou soutenir toute action rentrant dans les programmes officiels de l'Entente.

Mr. POILLOT : Au compte 60 628 sont ajoutés 10 800€, Il ne se souvient pas avoir entendu à quoi cela correspondait.

Mr. COMBES : Il s'agit de l'achat des appâts qui servent pour les expérimentations sur la vermifugation en milieu urbain, ces appâts sont fabriqués par la société Bayer qui travaille en collaboration avec l'Entente et qui produit ces appâts en quantité suffisante. 14 000 ont été achetés cette année qui permettent de réaliser l'ensemble des expérimentations qui vont être présentées maintenant.

Mr. LAURENT : soumet au vote le projet de délibération modificative, qui est contre ? Qui s'abstient ? il remercie l'Assemblée.

La proposition de décision modificative 2006 est acceptée à l'unanimité.

Il invite l'Assemblée à passer à présent à la partie technique avec les différents exposés qui commencent par celui de Florence CLIQUET directrice de l'AFSSA, et également soutien scientifique au niveau de l'Entente.

Mr. COMBES : Rappelle le plan de la partie technique et de ses interventions. la 1ère c'est un très bref rappel par Mme CLIQUET de la situation de la rage qui a quand même bien évolué maintenant et ensuite ce sera une réunion essentiellement consacrée à l'échinococcose alvéolaire. Il est envisagé, en effet, de voir où en est l'Entente dans ces histoires de cartographie de présence de l'échinococcose alvéolaire ainsi que les suites à donner à différentes expérimentations., interviendront donc mr. BOUE qui parlera de l'identification vraiment formelle des échantillons de fèces positifs récoltés dans chaque département. Ensuite sera abordée la suite à donner à ces résultats par une stratégie de prélèvements et des autopsies de renards qui sont à effectuer dans chaque département. Puis seront étudiées ces expérimentations concrètes, mises en place et démarrées à Pontarlier et Annemasse, sur les vermifugations dans les milieux urbain et périurbain l'Assemblée pourra constater que c'est assez intéressant. les présentations se termineront par des aspects sur les analyses de chiens et c'est de nouveau Franck BOUE qui

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

prendra la parole, et enfin la partie vraiment sollicitée par les conseillers généraux, le document d'information le DVD sur l'échinococcose alvéolaire dont une partie du contenu sera présentée et Il laisse, à présent la parole à Florence CLIQUET pour la rage.

Mr. LAURENT : invite les participants qui sont dos à l'écran à prendre place sur les chaises en face, préparées à leur intention de façon à pouvoir suivre plus facilement.

Mme CLIQUET : Remercie le président LAURENT, ainsi que Benoît COMBES. son exposé sera effectivement court et commencera par l'évolution de la rage en FRANCE,. Après le risque de réintroduction de la rage en 2005 par l'Allemagne, qu'elle remémore, 2 campagnes de vaccination préventive ont été menées au cas où la rage reviendrait par en FRANCE par la Sarre. Cette année les résultats sont très positifs, on arrive à une population vulpine qui a été correctement vaccinée puisqu'on continue à faire l'analyse sérologique de suivi de la vaccination chez ces animaux. La vaccination préventive a bien fonctionné. Les renards en frontière sont protégés contre la rage. Par ailleurs l'épidémiosurveillance assez active est maintenue dans les départements frontaliers en étroite collaboration avec la DGAL. Elle fait remarquer toutefois qu'il existe quand même quelques soucis pour obtenir le nombre de prélèvements souhaités. Aujourd'hui le bilan de cette épidémiosurveillance aux frontières n'est pas suffisamment fort, il n'y a pas suffisamment de prélèvements. Mais comme la situation en Allemagne est très satisfaisante, il n'y a pas trop de souci à se faire. On continue une veille très active au niveau épidémiologique, c'est-à-dire que les collègues allemands envoient maintenant régulièrement leurs résultats de diagnostics ce qui n'était pas fait dans le passé et, à ce jour, en Allemagne, seulement 3 cas ont été enregistrés cette année, de janvier jusqu'à février. A sa connaissance depuis le mois de février il n'y a pas eu de cas de rage en Allemagne. Les cas se situent à une bonne centaine de kilomètres de la frontière, ils sont tous localisés en RHENANIE PALATINAT mais ont traversé le RHIN. Il n'y a donc plus de frontière naturelle ce qui contraint à continuer, tout de même, à être très vigilants.
Les Allemands ont continué à vacciner cette année avec une pression vaccinale assez importante à la demande de la commission européenne. et en France, après discussion avec la DGAL, il a été estimé qu'il n'était pas nécessaire de conduire des opérations de vaccination orale cette année. La situation de la rage par contre, au niveau européen n'est pas très réjouissante, on a assisté en 2005 à une hausse du nombre de cas de rage, à peu près le double par rapport à 2004, il s'agit surtout des pays baltes Lettonie, Lituanie et Estonie et les pays de l'Europe de l'Est en particulier l'Ukraine et la Russie.
Elle estime que ces résultats de hausse témoignent d'une épidémiosurveillance renforcée dans ces pays, ce qui est finalement rassurant. Elle pense aussi qu'avec la création des 25 états CEE depuis le 1er mai 2004 au niveau communautaire, il y a eu un regain d'intérêt au niveau de la santé animale pour le contrôle de la rage. C'est très nettement constaté dans les pays baltes qui commencent à vacciner la faune sauvage en utilisant les techniques développées en France et les appâts qui ont donné de bons résultats dans d'autres pays. C'est donc très satisfaisant.
Par contre dans les pays d'Europe de l'Est qui sont immenses, en particulier l'Ukraine et la Russie, on se heurte vraiment à des problèmes financiers puisque ces pays ne sont pas encore dans l'Union Européenne et n'ont pas, en outre, la possibilité d'accorder suffisamment de fonds financiers pour assurer des vaccinations orales régulières. l'AFSSA travaille beaucoup avec l'Ukraine et des vaccinations orales sont conduites dans certains secteurs, en Crimée par exemple, avec de bons vaccins et avec l'aide technique de l'AFSSA sur le terrain. Mais, précise-t-elle, on a vraiment l'impression que c'est une goutte d'eau par rapport à ce qui devrait être fait parce que le pays est tellement grand, avec de nombreuses frontières, qu'il faudrait pouvoir allouer des moyens financiers énormes. il en est de même pour la Russie.
En résumé, au niveau national, elle est très positive, et pense qu'il ne sera pas nécessaire de vacciner en 2007 si l'Allemagne continue de maintenir des vaccinations orales à forte pression et si l'épidémiosurveillance continue à être complètement partagée au niveau des résultats entre l'Europe des 25.

Mr. LAURENT : remercie beaucoup Florence CLIQUET. et passe la parole a mr. RAQUIN du Jura.

Mr. RAQUIN : s'interroge sur ce changement en Allemagne. Est-il dû à une plus grande vaccination ou à une amélioration de leur vaccin sur lesquels F.CLIQUET émettait des doutes quant à l'efficacité ?

Mme CLIQUET : d'après les résultats dont elle a pu prendre connaissance, elle pense qu'il s'agit d'un changement dans la stratégie de vaccination. L'Allemagne suit enfin les recommandations de 2002, éditées au niveau de la commission européenne, où il y avait 21 recommandations surtout au niveau de la stratégie de vaccination, par exemple, au niveau des lignes que les avions doivent suivre. Les Allemands ne suivaient pas les recommandations européennes et vaccinaient de façon trop dispersée, ils ne suivaient pas des lignes de 500 mètres au niveau des vols ce qui conduisait à une densité d'appâts insuffisante.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Aujourd'hui les Allemands sont obligés de suivre ces recommandations et je pense que c'est le principal facteur de réussite. Le vaccin est toujours le même, mais comme les densités sont, à présent, satisfaisantes et que les campagnes sont beaucoup plus nombreuses, au point, dit-elle, que les renards sont presque nourris par les appâts en ce moment que ça finit par marcher.

Elle rajoute que l'AFSSA continue à enregistrer des cas sur chauves-souris, par contre. La France a encore recensé des cas, cette année, sur plusieurs chauves-souris. l'AFSSA continue donc les recherches à Nancy, ainsi qu'une surveillance sur tout le territoire, en étroite collaboration avec les chiroptèrologues.

Mr. COMBES : Aborde le sujet de l'échinococcose. Un des problèmes importants qui se posait et qui faisait partie du protocole initial de la cartographie, c'était de déterminer de façon formelle si c'était bien de l'échinococcose alvéolaire trouvée dans les échantillons déclarés positifs. Il invite Franck BOUE a prendre place et à faire sa présentation.

Mr. BOUE : *le diaporama de F.BOUE est présenté à la suite de son texte.* salue l'Assemblée. Son propos concernera l'évolution des résultats de la surveillance de l'échinococcose sur les renards. Il commencera par la conclusion de son exposé de l'an dernier, à Arras, qui disait que le test ELISA était de nouveau utilisable pour un grand nombre d'échantillons avec une bonne spécificité et une bonne sensibilité. A cette époque le séquençage par PCR d'un résultat positif, au moins un par département était envisagé pour pouvoir s'assurer qu'il s'agissait bien d'échinococcose alvéolaire. Il rappelle que la technique ELISA qui permet de détecter des fragments de desquamation de vers dans l'intestin et ainsi de détecter les vers au niveau intestinal. L'autre technique, consiste à faire, à partir du fèces, une extraction sur chlorure de zinc pour sélectionner les œufs. Ensuite on extrait l'ADN qui est présent dans ces œufs. On fait une amplification par PCR et ce petit fragment d'ADN qu'on aperçoit ici (cf diaporama), ce sont les petites bandes blanches qu'on voit en bas, on va le séquencer ; c'est-à-dire, molécule par molécule, on séquence de façon à savoir exactement à quel animal cela correspond parce que cette petite bande amplifiée pourrait être différente chose.
En ce qui concerne l'ELISA, en 2006 on a poursuivi les analyses avec le fameux test qui a donné une spécificité de 90% et une sensibilité de 93,8%. Ce sont des valeurs tout à fait acceptables pour un test qui travaille à partir de fèces Stéphanie et Déborah, ont pu passer 2438 fèces de renards. ce qui nous a permis de rattraper le retard acquis pour l'analyse directe par ELISA. Malgré l'importance du travail, il y a toujours un problème avec ce test ELISA puisque actuellement le producteur BOMMELLI hésite à produire de nouveau ce test. Ils ont un lot qui arrive à péremption en novembre ou décembre, ils voudraient qu'on l'achète avant qu'il soit périmé, l'AFSSA ne veut pas l'acheter parce qu'il a baissé en qualité. Ils ne savent pas s'ils vont reproduire un nouveau lot. Ce qui est à espérer comme la qualité du nouveau lot. C'est pour cela que le séquençage est utilisé, Ces petites bandes blanches qui sont insérées dans un plasmide qui permet d e les amplifier et ensuite on va séquencer ce plasmide qui nous donne des pics de différentes couleurs, qui permettent de donner les différents acides nucléiques qui composent la séquence. Pour montrer ce qu'est une séquence amplifiée par la technique PCR, la séquence « Bretagne » qui fait 337 paires de bases. cela donne un petit paragraphe dans lequel on trouve 337 lettres, seulement 4 lettres sont répétées. C'est la séquence « Bretagne » qui est une séquence spécifique de l'échinococcose.

C'est une séquence présentée dans « Gene Bank », une banque de données internationale, où il y a toutes les séquences enregistrées. Pour chaque département cette même lecture de séquence a été faite et a été comparée avec cette séquence de référence. Jusqu'à présent on a réussi à analyser un échantillon sur chacun des 24 départements. le pourcentage d'homologie varie entre 98 à 99% ce qui montre bien que nous avons une séquence très proche de cette amorceLes non déterminés sont simplement ceux pour lesquels le pourcentage d'homologie, n'est pas encore déterminé. Il reste actuellement 5 départements qui étaient sortis positifs en PCR ou en ELISA qui sont en cours d'amplification: la Drôme, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et le Bas-Rhin. Sa dernière diapo représente la répartition des cas positifs par département, avec 3 départements qui sont en cours et certains départements qui ne sont pas différenciés, dans lesquels on n'a encore pas trouvé de parasite soit par la technique ELISA soit par la technique PCR. Il invite l'assemblée à constater que cela s'étend vers l'ouest.

Bilan des analyses effectuées au laboratoire en collaboration avec l'ERZ : cette année, 5 556 analyses dont 2 438 qui ont été faites avec le 2ème kit. On a obtenu 69 positifs sur 24 départements. Actuellement seulement 250 fèces restent en attente d'analyses, ce qui est quand même rassurant par rapport aux chiffres présentés les années précédentes. 881 fèces sont passés en PCR et 82 était sortis positifs sur 21 départements et actuellement, au niveau séquençage, 24 départements sont confirmés positifs échinococcose, amorce « Bretagne » par séquençage et 5 sont en cours d'analyses. Il remercie l'assistance de son attention

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

CONCLUSIONS de 2005

- Le test ELISA est de nouveau utilisable pour un grand nombre d'échantillons (Spécificité 90.0%, sensibilité 93.8%).
- Séquençage de un résultat PCR positif par département.

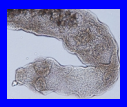
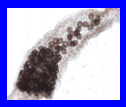
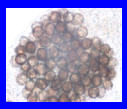

Les techniques utilisées

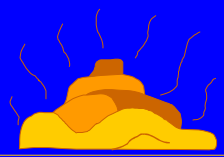

FECES RENARD

Fragments

Août 2005

1, ELISA

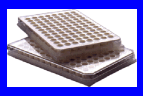

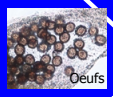

Oeufs

Biologie moléculaire

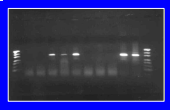

2, PCR

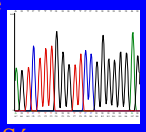

Séquençage

ELISA 2006

- Poursuite des analyses avec le test ELISA:
- Spécificité de 90.0%
- Sensibilité de 93.8%

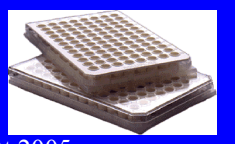

- 2438 nouvelles analyses depuis Août 2005

- Mais,

Problèmes avec le producteur de Kit ELISA.

Différentes étapes pour le séquençage

FECES

Flottaison et Extraction des oeufs

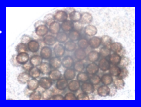

Extraction de l'ADN

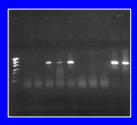

Amplification par PCR

Clonage

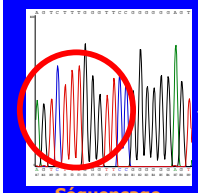

Séquençage

Séquençage

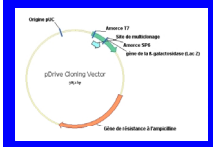

Figure 14 : Représentation schématique du vecteur

Séquence Bretagne (M73768)
337 pb

```
gtgaggcgat gtgtggtgat ggagacgcga ggcgacagaa
gcaagtggtg gcgtgggagc gggtgtggtg tgggtgcagc
gcatcaaact tacctggcgc cgggttcagg gtgatcagca
aggctccgac cccaggtgga ggctcagcat tgcactccgc
tgtgttgaag cctgcgacgg actctaatcg ggttcgctcg
ggtgcatagt ttttgccagt ggggagcctt cgggcgtccc
tttcactctc ctccactctc tccctcccta cctccctccg
cctctgcccc cctacatccc tctctctcac tcctactgcc
cctgaccact tgccttc
```

Comparaison de l'homologie, avec les séquences amplifiées dans chaque département.

Homologie de séquence

Département		% Homologie avec séquence Bretagne
Ain	01	98.5 %
Aisne	02	98.8 %
Allier	03	96.4 %
Hautes-Alpes	05	93.8 %
Ardennes	08	98.5 %
Aube	10	99.4 %
Cantal	15	99.7 %
Côte d'or	21	99.7 %
Doubs	25	ND
Eure	27	93.4 %
Jura	39	99.1 %
Haute-Marne	52	99.1 %
Meurthe et Moselle	54	ND
Meuse	55	99.4 %
Moselle	57	99.1 %
Rhône	69	99.1%
Haute-Saône	70	ND
Haute-Savoie	74	99.7 %
Seine-Maritime	76	99.7 %
Seine et Marne	77	ND
Somme	80	99.1 %
Vosges	88	99.4 %
Yonne	89	ND
Territoire de Belfort	90	ND

24 départements

A faire:
- ***Drôme***
- ***Nord***
- ***Oise***
- ***Pas-de-Calais***
- ***Bas-Rhin***

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

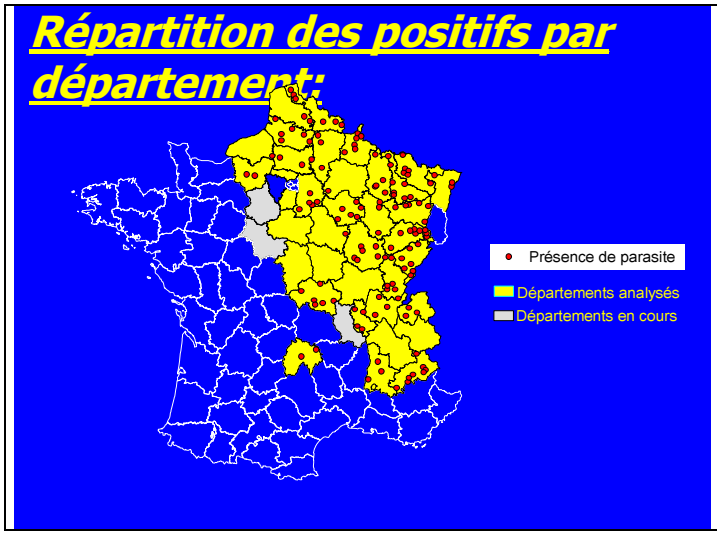

Mr. LAURENT : remercie F.BOUE et soumet ce sujet aux questions de l 'assemblée.

Mr. DAVID : suppose qu'il y a une différence sensible de coût entre une PCR et un test ELISA et si toutefois le test ELISA pour les raisons évoquées tout à l'heure n'était pas suivi, y aurait-il une incidence financière importante ?

Mr. BOUE : Tout à fait. Une technique PCR est déjà beaucoup plus longue parce il y a plusieurs étapes, le coût des matériels, des enzymes, les méthodes de séquençage sont beaucoup plus élevés pour la PCR. Il souhaiterait pouvoir continuer à utiliser le test ELISA parce qu'il permet de travailler à une grande échelle sur un grand nombre de matériel, malheureusement il n'est absolument pas certain que la société va produire un nouveau kit. Il l'espère néanmoins car la société a réinvesti 18 mois de recherche et développement pour mettre au point ce test, ce n'est pas pour l'arrêter un an après. Il précise cependant que n'étant membre du Conseil Scientifique de cette société, il ne sait pas quel sera leur choix. BOMMELLI souhaite vraiment qu'on leur assure un grand nombre de commandes sur l'année. Hors, le prix du kit est exorbitant, de l'ordre de 300€ pour faire 90 analyses, on ne peut pas en acheter des tonnes et des tonnes. Cela a été fait les années précédentes parce qu'on avait besoin d'analyser les prélèvements mais là, on ne peut pas leur assurer que dans l'année 20 ou 30 kits seront commandés. La question, c'est de savoir s'il y aurait d'autres producteurs de kit ELISA. mais des producteurs qui vendent ça dans le commerce, il n'y en a pas. Actuellement des contacts ont été établis par Benoît COMBES avec mr. DEPLAZES qui est un scientifique dans une équipe suisse, qui a développé ce test, au départ, au niveau du laboratoire et qui a vendu le concept à BOMMELLI. L'équipe travaille avec lui pour aller faire des analyses dans son laboratoire mais F.BOUE regrette de ne pas trouver ce kit dans le commerce.

Mr. WALLON : Souhaite savoir ce qu'il en est de la cartographie de l'échino dans le Nord et dans le Pas de Calais qui sont logés à la même enseigne. Ces départements sont dans les 5 en étude. Il voudrait savoir, en d'autre terme, si les laboratoires départementaux d'analyses 59 ou 62 ont été impliqués dans les quelques résultats qui apparaissent au travers de la carte projetée précédemment. Il pense que ces laboratoires savent faire de l'ELISA et de la PCR, mais savent-ils faire du séquençage, du clonage ?

Mr. BOUE : dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, les techniciens des services vétérinaires sont venus en formation dans les stages organisés à l'AFSSA-Nancy.Cependant, tous les résultats présentés viennent de l'ERZ et de l'AFSSA., à aucun moment, à ce stade de l'analyse et de l'étude de ces fèces, les LVD n'ont été impliqués dans les analyses. Il précise que s'il y a des tirs de nuit organisés, ça se passera avec les services vétérinaires et les laboratoires vétérinaires, mais c'est B.COMBES qui doit en faire la présentation.

Mr. DAOUD : s'interroge si au niveau du séquençage, la séquence PCR est- exacte à 100% par rapport au *multilocularis* ou est-ce que c'est également par rapport au *granulosus* ?

Mr. BOUE : par rapport au *granulosus*, il y a un bruit de fond, c'est pour cette raison qu'il expliquait son intention d'aller chercher d'autres séquences d'ADN spécifique d'échinocoque parce qu'on sait que les PCR peuvent croiser avec d'autres parasites., Néanmoins, la technique qu'on utilise pour sélectionner les œufs correspond à la densité des œufs *d'échinococcus multilocularis* donc certains autres œufs de parasites ne sont pas à ce niveau là. Il ne peut cependant pas exclure qu'il n'y ait pas quelques œufs qui aient exactement la même densité, qui puissent être aussi amplifiés, c'est pour cette raison que le laboratoire désire tester différentes paires d'amorces, qui vont

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

amplifier différents fragments du génome. On sait que certains génomes croisent avec ceux d'autres parasites et on espère avoir trouvé une paire d'amorces qui est spécifique de multilocularis. C'est pour cela qu'on a choisi « Bretagne » mais les autres séquences seront essayées les unes après les autres.

Mr. DAOUD : Pourquoi ne pas travailler directement à partir de l'échino même qui serait dans un laboratoire départemental ? C'est quand même l'identification du parasite par autopsie qui est la plus fiable aujourd'hui.

Mr. BOUE : Confirme que c'est l'autopsie qui est la plus fiable., C'est ce qui va se faire avec les tirs de nuit organisés par B.COMBES mais l'AFSSA souhaiterait pouvoir récupérer des parasites identifiés après un grattage d'intestin suite à un tir de nuit de renard. C'est une analyse très longue . Mais il serait très intéressant pour l'AFSSA que les parasites soient prélevés et soient envoyés justement pour séquençage pour confirmation. Cela permettrait d'avoir du matériel de terrain qui est beaucoup plus facile à travailler parce qu'avec le ver entier, la quantité d'ADN est beaucoup plus importante et la qualité bien meilleure., Si les laboratoires vétérinaires collaborent, le labo de l'AFSSA est partant et prêt à prendre en charge une partie du financement voire la totalité. Il précise que c'est la directrice F.CLLIQUET qui décidera et mais c'est clair que ces analyses PCR ne seront pas facturées à condition que ce ne soit pas 300 PCR pour un département.

Mr. HRMO : souhaite savoir si les services vétérinaires de l'Oise ont participé, puisque la réponse a été apportée pour le Nord et le Pas-de-Calais ?

Mr. BOUE : De mémoire, il ne peut répondre. Mais 5 stages de formation avec à chaque fois 4 techniciens ou directeur de laboratoire vétérinaire ont participé au stage, ont déjà été organisés.

Mr. HRMO : S'inquiète du manque d'intérêt de ses collègues de la majorité dans l'Oise qui sont toujours absent aux réunions de l'Entente. Lui s'y intéressent mais n'est que suppléant. Il espère néanmoins que l'Oise continuera à adhérer à l'Entente.

Mr. LAURENT : Les Conseillers généraux de l'Oise sont impliqués quand même et les analyses sont faites au même titre dans tous les départements. Il explique que la vitesse d'avancement dans chaque département n'est pas la même et qu'un certain nombre de facteurs jouent en faveur dune accélération ou d'un ralentissement (il cite le cas des fédérations de chasse) mais le travail est le même partout.

Mme CLIQUET : Souhaite annoncer une très bonne nouvelle pour le laboratoire de l'AFSSA NANCY qui va être nommé laboratoire national de référence sur l'échinococcose, aussi bien sur l'échinococcose alvéolaire que sur l'hydatidose. Cette nomination va intervenir au niveau de la DGAL puisque, maintenant, il y a un laboratoire communautaire « parasitose » qui est en Italie. Dans ce cadre là, les 25 se voient dans l'obligation de nommer des laboratoires nationaux de référence pour travailler avec ce laboratoire communautaire. Nancy va été nommé., Ce n'est pas encore officiel parce qu'on attend l'arrêté. En tant que laboratoire national de référence pour l'échinococcose nous serons conduits à mener des activités de référence, comme on le fait pour la rage, c'est-à-dire former les LVD, encore plus que ce qui est fait actuellement, développer des nouvelles techniques, les valider et les standardiser et organiser des tests inter-laboratoires au niveau national. Dans ce cadre là, le labo a décidé de commencer la mise au point d'un test ELISA, puisque beaucoup de pays sont également intéressés, et si on pouvait obtenir un test ELISA fiable, sur le même principe que celui-là, en fait, directement à partir d'un prélèvement sur le terrain, qui soit suffisamment spécifique et sensible pour un diagnostic individuel, je pense que les LVD seraient très intéressés.

Mr. AUBRET : Tient à rappeler que les fédérations travaillent sur le principe du bénévolat ce qui peut expliquer effectivement que dans certains secteurs ou départements tout ne soit pas aussi rapide. Puis il demande s'il n'est pas possible de pondérer la conclusion apportée : est-ce qu'on doit dire que l'échinococcose avance vers l'Ouest ou est-ce qu'on peut penser qu'elle existait mais qu'elle n'était pas avérée ?

Mr. BOUE : rajoute que c'est une excellente question parce que c'est toujours le problème des maladies émergentes qu'on ne cherchait pas avant, qu'on trouve maintenant. ; Il est difficile de répondre mais probablement que l'echino progresse. mais l'absence de statut des années précédentes dans les départements vers l'Ouest, fait qu'il est difficile de trancher. On peut toutefois s'appuyer sur les cas humains. On note que les cas humains, avant, étaient quand même pas mal resserrés dans le Doubs, le Jura, l'Est de la France, or, on commence à en trouver dans d'autres départements. La difficulté aussi des cas humains c'est l'origine de la contamination. Ces gens ne passent pas toutes leurs vacances dans les Vosges.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. LAURENT : Invite à poursuivre avec Benoît COMBES pour la mise en place des opérations de confirmation par prélèvements des intestins de renards.

Mr. COMBES : (*le diaporama correspondant se trouve à la suite de cet exposé*) souhaite revenir sur cette carte qu'a présentée F.BOUE, pour signaler à mr. WALLON que dans le Pas-de-Calais il y a un échantillon positif qui n'est pas très éloigné de la frontière avec le Nord, mais c'est quand même dans le Pas-de-Calais qu'il a été trouvé. Donc le Pas-de-Calais fait partie effectivement des départements sur lesquels l'échinococcose alvéolaire est présente actuellement. Mais c'est aussi un des départements également sur lequel n'a été trouvé qu'un seul échantillon et sur lequel nous avons quelques doutes. Il confirme que n'était connue qu'une douzaine de départements sur lesquels l'échinococcose alvéolaire était avérée. Il présente la situation actuelle. Il est alors légitime de penser qu'il y a une extension géographique. c'est d'ailleurs l'avis de l'ensemble des chercheurs européens qui travaillent sur l'échinococcose alvéolaire. F.BOUE a évoqué, tout à l'heure, le parallèle avec les cas humains. Il reste des départements sur lesquels nous sommes passés à côté au niveau des crottes. Ceux là restent un point d'interrogation pour nous et c'est maintenant le travail à venir et notamment en étroite relation avec les laboratoires vétérinaires. Il présente la carte des cas humains français recensés jusqu'en 1998, puis l'ensemble des cas humains recensés jusqu'en 2005, On constate quand même une extension également des cas humains vers l'Ouest. Il admet qu'on peut toujours se demander si l'ensemble des personnes atteintes dans ce département n'ont pas été contaminées dans des territoires d'endémie dans les zones Est du territoire français, mais la corrélation maintenant avec ce qui est connu sur l'évolution du parasite chez le renard semble faire dire que le parasite a une forte tendance à s'étendre. C'est aussi confirmé dans d'autres pays d'Europe. Il explique que pour les départements où rien n'a été trouvé, il est important de faire une collecte d'un certain nombre de renards et d'en analyser les intestins.
Il précise que ce seront bien les laboratoires départementaux qui auront le plaisir de faire ces analyses sympathiques. Il cite à titre anecdotique qu'un département a quand même demandé de ne prélever essentiellement que des renards « à jeun ». Mais il lui a été répondu que cela risquait d'être très difficile.
Alors pourquoi des autopsies d'intestins ? Parce que c'est la méthode d'analyse de référence, on identifie le ver adulte donc on est absolument sûr de reconnaître l'échinococcose alvéolaire. Le seul problème c'est que c'est quand même une méthode assez lourde, assez longue, facile à réaliser sur le plan technique mais, malgré tout, assez lourde à gérer. Au-delà des fédérations départementales des chasseurs, le partenariat s'étend à travers les laboratoires vétérinaires et à travers les conseils généraux qui financent une partie supplémentaire de l'action des laboratoires vétérinaires. Cette coopération pour l'instant marche très bien. Ce sont des opérations de prélèvements de renards qui vont se faire de manière particulière, réglementaire, c'est une opération administrative de santé publique en quelque sorte. Il rappelle encore une fois l'importance du rôle et l'efficacité des fédérations départementales des chasseurs qui ont, en 1er lieu, accepté de faire le ramassage des crottes sur l'ensemble du territoire départemental, ce qui n'était déjà pas une simple affaire à mener. Chacun sait les capacités manufacturières de la Loire, la fédération des chasseurs n'a pas démenti cette réputation, puisqu'en moins d'un an ils ont réussi à ramasser 125 crottes sur le département dont 125 crottes qu'ils n'ont pas ramassées à 25 mètres de la fédération mais selon un protocole bien particulier dans tout le département.

A présent, l'ERZ sollicite, dans les départements dans lesquels nous n'avons pas d'information, à nouveau les fédérations départementales des chasseurs pour organiser concrètement sur le terrain les opérations de prélèvements des renards. Pour l'ERZ, la meilleure façon de faire reste le tir de nuit qui garantit le respect des quotas de lieux, de temps et de quantités qui sont demandés. Maintenant chaque fédération départementale des chasseurs choisit sa façon d'organiser concrètement la collecte des renards. Les fédérations peuvent faire appel aux piégeurs de la même façon. L'essentiel étant que les intestins des renards arrivent intacts au laboratoire qui aura, au préalable, accepté de travailler avec l'ERZ. Seule une organisation professionnelle comme la fédération, structurée et organisée sur tout le département, peut prendre en charge ce genre d'opération. Les laboratoires vétérinaires vont avoir une dépense en temps assez importante mais malgré cela, il tient à signaler quand même que l'ensemble des laboratoires, à l'exception de la Drôme, ont accepté de prendre en charge ces analyses. Il exprime sa satisfaction de tenir là un projet très partenarial pour toutes ces opérations d'analyses. Il n'omet pas l'aspect réglementaire qui est absolument indispensable.

Il s'agit des autorisations dont les demandes sont déposées auprès des Directions des Services Vétérinaires, des DDAF et des préfectures pour pouvoir prélever en tout temps et en tout lieu ces renards pendant un temps donné. Cela représente environ une centaine de renards sur chaque département. Il montre l'exemple du Nord pour lequel par exemple est proposé un quadrillage qui permet de suivre l'évolution des prélèvements. et si une centaine de renards, entre 90 et 110 renards sur un département répartis selon ce quadrillage, sur des placettes qui font entre 80 et 100 km2. Il sera ainsi possible d'obtenir une bonne représentation du territoire et à déterminer si des foyers géographiques sont plus ou moins importants en terme de prévalence, c'est-à-dire du taux d'infestation des renards. Il donne la cas de l'Yonne par exemple, la fédération des chasseurs de l'Yonne a quadrillé le département

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

et a présenté chacune des placettes sous la forme de mots croisés ou de la bataille navale. ainsi en « J9 » (cf diaporama) Les prélèvements de renards ont déjà commencé. C'est assez facile à gérer après sur le plan géographique mais c'est un gros travail en terme d'organisation pour l'ensemble des prélèvements. C'est aussi un gros travail, Les laboratoires reçoivent les analyses, ainsi là en F7 (cf diaporama). Les prélèvements peuvent avoir lieu de début octobre à fin avril parce que c'est à ce moment que les renards sont plus nombreux contaminés et sur lesquels on a le plus de chances de trouver le parasite. L'Entente essaie d'organiser toute cette opération mais, ce n'est pas une mince affaire. Des protocoles, qui ont été revus par l'ensemble des professionnels qui font le tir de nuit, permettent d'organiser complètement ce déroulement sur le terrain. Il explique qu'en tir de nuit, on utilise toute la panoplie du braconnier pour aller prélever les renards. Des protocoles de sécurité sont également fournis. Des formations sont effectuées dans chaque département individuellement, dès que sont reçues l'ensemble des autorisations, c'est-à-dire l'accord du laboratoire vétérinaire départemental ou du département. Il cite le le cas du Loiret, où il n'y a pas de laboratoire vétérinaire dans le département. Il faut alors trouver un autre laboratoire à proximité. En l'occurrence le labo départemental du Cher accepte de faire les analyses. Il facture ces analyses environ 5 000€ pour l'ensemble sur la base de 45 à 55€ pour l'autopsie complète. dans le cas du Loiret, il faut que nous fassions une demande auprès du département. Et puisque mr. BOURILLON est là il le sollicite pour que, dès que celui ci recevra le dossier, il puisse le transmettre favorablement pour que l'opération puisse continuer.Il répète qu'il serait dommage que sur certains départements sur lesquels on n'a que peu d'information, ou pas d'information du tout, qu'on n'ait pas une connaissance plus fine de ces territoires.
Il précise avoir demandé que les préleveurs sur le terrain auraient pu pratiquer l'ablation des intestins mais il n'a pas rencontré le résultat escompté.

Il présente ensuite une image de bilan sur le territoire Entente. Les départements sur lesquels il y a un E sont les départements sur lesquels les analyses ELISA n'ont rien donné. Les autres en gris sont des départements ou rien n'a été fait parce que les analyses sont arrivées cette année. Il précise qu'il a bon espoir d'avoir tout fini d'ici la fin novembre. Il présente ensuite les départements où on trouvé des positifs. Il annonce ensuite qu'il a depuis la semaine dernière de nouvelles informations dans le département des Yvelines, par exemple, ou dans le département de Seine et Marne, qui était un département dans lequel on avait déjà trouvé pas mal d'échantillons positifs les fédérations des chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines, et de Seine et Marne ont lancé une opération d'autopsies des renards de leur propre chef, dans le cadre du réseau SAGIR. Chacune a prélevé 30 renards, sur les 30 renards 10 sont sortis positifs à l'échinococcose alvéolaire. Ce qui n'est quand même pas rien en Ile-de-France, milieu très urbanisé. Ce n'est pas sans créer quelques soucis. Les personnes dans les fédérations, qui ont reçu ces résultats très fraîchement, étaient loin de penser que les résultats seraient ceux là sur un prélèvement simplement de 30 renards déjà 30% de positifs ça fait déjà beaucoup.
Il y a quand même une présence du parasite qui est assez forte et il est important de pouvoir vraiment déterminer la réalité Il espère que d'autres départements vont rejoindre l'ERZ.C'est vraiment important de pouvoir connaître cette situation parasitaire vis-à-vis de l'échinococcose alvéolaire. Il montre les départements sur lesquels les opérations de tirs de nuit ont déjà commencé : dans la Meuse, dans l'Yonne, dans la Marne. Il précise pour Monsieur HRMO que dans l'Oise, la collecte ne va pas tarder à commencer. Il y a aussi la Drôme, la Savoie et tous les autres départements suivent.
Malheureusement le dépôt des dossiers de demande auprès des administrations, auprès des laboratoires vétérinaires ou auprès des conseillers généraux quand il n'y a pas de laboratoire vétérinaire, l'acceptation par les fédérations d'organiser tout ça sur le terrain, les sessions de formation, ça prend énormément de temps et on ne peut pas aller très vite. mais petit à petit l'opération avance. il manque cependant quand même quelques départements sur lesquels il serait vraiment intéressant de travailler. Il cite l'exemple de la Meuse qui a commencé concrètement les tirs de nuit. En quelques sessions, l'ensemble des placettes, ont été couvertes et au moins un renard sur chacune des parcelles a été prélevé. Les renards sont maintenant tous arrivés dans le laboratoire de la Meuse et attendent d'être autopsiés.
Il se propose de répondre aux questions avant d'aborder le programme renard urbain. parce que, explique-t-il, il y a des présences de renards de plus en plus fortes. Les comptages effectués lors des opérations de tir de nuit pour le contrôle de la vaccination montre une évolution positive des populations de renards qui ont été multipliées pour les secteurs les plus faibles par 3 en 10 ans et par 10 pour les secteurs dans lesquels les populations ont vraiment cru de façon importante. Donc se pose un problème par rapport à ce phénomène. Il y a aussi de plus en plus de renards contaminés et de plus en plus de départements semble-t-il touchés par l'échinococcose alvéolaire ; l'autre problème par rapport à ce constat, c'est cette présence de plus en plus fréquente des renards en milieu urbain et c'est l'objet des expérimentations qui vont être décrite à présent sur des territoires d'étude comme Pontarlier et Annemasse. Il laisse la parole à Sébastien COMTE qui va présenter ces opérations de vermifugation sur ces territoires d'étude.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

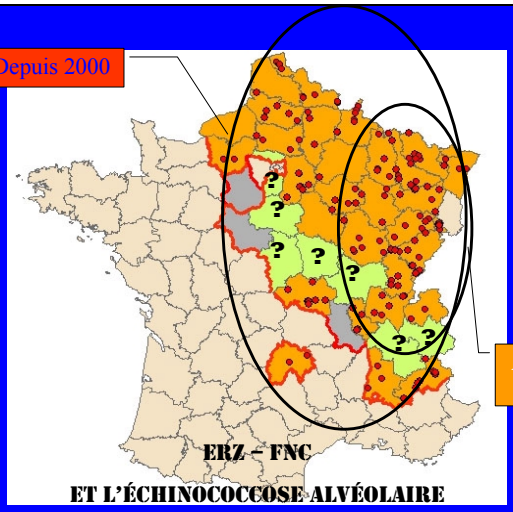

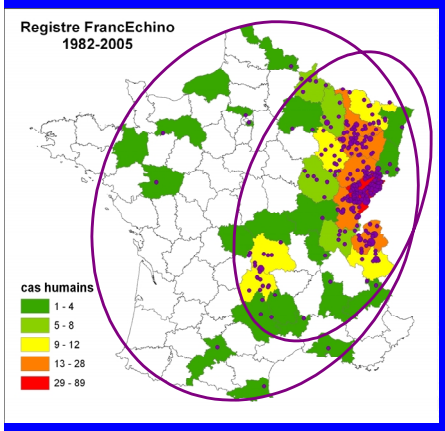

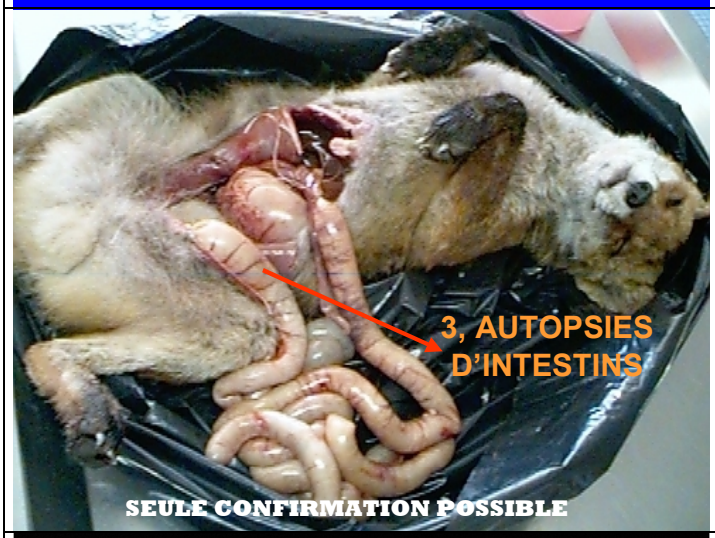

LES AUTOPSIES

Tirs de nuit à mettre en place,

- Tirs de nuit réalisés par les FDC les LL et l'ONCFS,
- Autopsies par les Laboratoires Vétérinaires Départementaux.

Les autopsies sont la méthode d'analyse de référence.

Elles seront effectuées dans les départements où résident des zones d'ombre.

TIR DE NUIT ECHINO

ORGANIGRAMME OPERATIONNEL

ERZ : MAÎTRE D'OUVRAGE

DSV / DDAF — **RÉGLEMENTAIRE**

FDC — **MAITRE D'OEUVRE**

LVD — **ANALYSES**

LLouveterie | FDC | ONCFS | Autres

TIR DE NUIT ECHINO DANS LE NORD

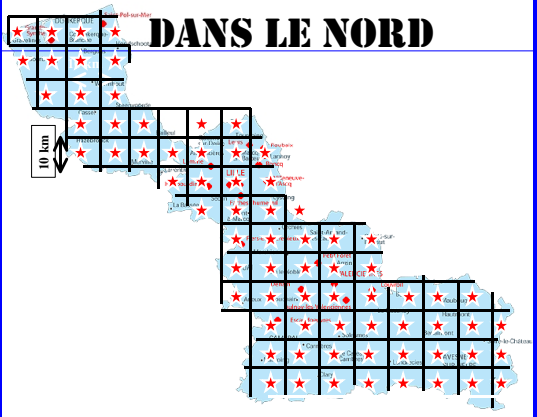

ENVIRON 100 RENARDS / DPT

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

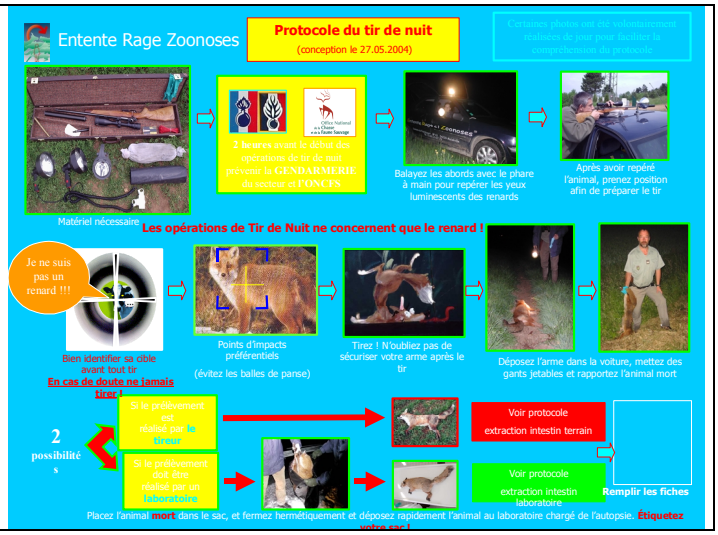

Mr. LAURENT : remercie Benoît COMBES. Il compte que S.COMTE se présente avant de faire son exposé mais d'abord il ouvre le sujet qui vient d'être traité à la discussion de l'Assemblée.

Mr. RAQUIN : interroge les trois intervenants, mme CLIQUET, mr. BOUE et mr. COMBES, sur le financement des tests.
Les coûts sont vraiment maintenant de plus en plus importants et les laboratoires départementaux sont mis à contribution. Il rappelle que derrière tout cela, il y a aussi tout le bénévolat des fédérations. Il estime que c'est un problème de santé humaine et que les problèmes de santé humaine sont de la responsabilité de l'Etat, et comme il y a une amorce de travail très intéressante au niveau de l'Europe il pense qu'il est du devoir des élus de l'ERZ de recadrer les financements de tous ces coûts. Il compte que l'ERZ demande à ce qu'il y ait une ligne budgétaire européenne sur ces coûts. Si les départements commencent à s'occuper de santé humaine bientôt on leur demandera de tout traiter. Il aimerait bien qu'on profite de cette réorganisation européenne et de la mise en avant de l'AFSSA et de son rôle au niveau de l'Europe pour qu'il soit demandé aujourd'hui sous forme de motion d'attirer l'attention de l'Etat ; Il faut demander au niveau Europe la création d'une ligne budgétaire sur tous ces aspects là.

Mr. LAURENT : propose une réponse partielle. Il explique qu'il a eu quelques contacts avec le ministre de la Santé, tout particulièrement avec Elisabeth CUNY qui est chargée de mission auprès du directeur de la Santé. Après cette assemblée générale, il projette de leur demander un rendez-vous parce qu'effectivement le ministère de la Santé, y compris avec la rage, n'est jamais intervenu dans les financements. C'est toujours le Ministère de l'Agriculture qui se demande parfois ce qu'il fait dans le domaine des financements des maladies humaines, mais les gens ne se bousculent pas au portillon pour venir financer l'Entente. C'est à l'Entente de se déranger, ce qui sera fait avec le ministère de la Santé. Il raconte la première rencontre avec le Ministère, quand il passé une journée entière avec le directeur de cabinet de l'ancien Ministre de la Santé. Mais, comme par hasard, 15 jours après, il y a eu changement de gouvernement et tous ces contacts particuliers ont été perdus. Ces contacts avaient laissé entendre que 50 000€ ça devrait passer. connaissant personnellement le directeur de cabinet, il y avait de grandes chances pour que les fonds soient obtenu. A présent, il faut tout redémarrer à zéro. Il a eu l'occasion de rencontrer Xavier Bertrand et le rendez-vous va être pris bientôt.

Mr. AUBRET : abonde dans le sens de mr. RAQUIN du Jura, Il est important que ce problème de financement soit traité dès l'instant où on va venir sur l'autopsie. Il demande à ne pas oublier que certaines associations en France sont montées au créneau, à un certain moment, pour demander que le renard soit déclassé de l'espèce nuisible. Il estime qu'il y a quand même une espèce d'antinomie entre le déclassement du renard nuisible et le fait qu'il puisse être porteur d'une maladie. Il insiste sur la nécessité que les opérations de tir de nuit soient réalisées par les fédérations de chasse mais aussi que celle-ci contrôlent l'ensemble de l'opération.

Mr. COMBES : C'est pour cela que la diapositive faisait mention de « maître d'œuvre de l'opération : fédérations de chasse ».

Mr. AUBRET : Comment va fonctionner la prise en charge des analyses ?

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. COMBES : précise que c'est au laboratoire, en local, de décider s'ils prennent en charge ces analyses… ceci dit il n'y a pas d'analyses ELISA faites dans la Loire et si les tests révèlent qu'il y a 25 échantillons qui sont positifs dans le département de la Loire, le besoin des autopsies sera quand même moins urgent., On pourra penser, d'autant qu'on sait que le test ELISA sous-évalue la situation réelle du parasitisme, que la situation sur la Loire est à présent connue. cette information est l'affaire de quelques mois, Il espère qu'à la fin du mois de novembre, on aura l'ensemble des résultats sur tous les départements sur lesquels nous n'avons pas encore fait les tests ELISA. Consécutivement à ça, la question sera posée aux laboratoires, de savoir s'ils acceptent de prendre en charge une centaine d'autopsies. environ L'ERZ et l'AFSSA sont absolument incapables de faire sur 41 départements les 100 autopsies, sinon il faudrait employer 10 personnes à plein temps pendant 3 ans sans les sortir de là et c'est quand même un travail assez fastidieux. Il précise que la demande a déjà été faite au laboratoire de la Loire qui ne sera pas surpris.

Mr. AUBRET : Explique qu'en fait il parlait d'un cadre plus général .Il faut absolument intervenir pour qu'on ait une ligne budgétaire européenne sur ce sujet car c'est un problème de santé publique. Il existe d'autres financements dans d'autres cas qui viennent de l'Europe qui seraient peut-être moins nécessaires que celui-ci.

Mme CLIQUET : Actuellement l'Europe alloue des budgets importants pour des programmes de recherche. on appelle ça les PCRD, programme communautaire de recherche. Elle explique que le laboratoire a essayé de se positionner dans le 6ème PCRD sur un programme qui était monté avec d'autres partenaires et interlocuteurs européens. Ne faudrait-il pas qu'on propose un 7ème PCRD ? Elle a reçu des programmes la semaine dernière, et se demande s'il ne faut pas qu'on refasse des réunions au niveau européen avec les collègues allemands, en particulier, qui sont très bons sur l'échinococcose, pour que l'Europe finance ces programmes de recherche.
Mais, explique t elle, au niveau sanitaire, obtenir maintenant une ligne comme on a pu l'obtenir pour le contrôle de la rage, ça lui semble presque trop prématuré, car on n'a pas encore démontré finalement que c'était une zoonose d'état. Il n'y a pas de moyen de contrôle, le problème il est là.

Mr. RAQUIN : Insiste sur le principe que « La santé c'est l'Etat ». mais il explique que les finances doivent être extrêmement serrées dans les départements. cette Assemblée est une assemblée des conseillers généraux de France, il faut faire une motion et l'AFSSA doit s'appuyer sur cette motion pour réaliser la demande tant auprès de l'Etat qu'auprès de l'Europe.

Mr. LAURENT : assure qu'il ira voir le ministre au nom de l'Assemblée, au nom de l'ensemble des Départements qui vont avoir comme argument de dire que c'est la responsabilité de l'Etat en partie et c'est bien entendu dans ce sens que sera faite l'intervention auprès du Ministère. Mais il a compris dans l'intervention de mme CLIQUET, L'Europe et le Ministère ont la responsabilité de toutes les maladies de santé humaine et ils ont leur priorité, c'est-à-dire que l'échinococcose alvéolaire n'est pas dans les dernières priorités du Ministère de la Santé. il faut convaincre d'une priorité supplémentaire.

Mr. DAOUD : pense qu'il y a une différence entre l'étude ELISA sur les fèces avec des résultats positifs et la carte des positifs PCR.

Mr. COMBES : précise que la carte présentée désignait tous les échantillons réellement positifs, ceux dont on est sûr qu'ils sont positifs. Cela inclue les positifs PCR, les positifs réalisés avec le 2ème test ELISA, dont F. BOUE a assuré qu'ils étaient fiables à plus de 93%. La confirmation par le séquençage permet d'affirmer que c'est bien de l'échinococcose alvéolaire. les points rouges sur la carte couvrent les échantillons confirmés soit par PCR, soit par séquençage ou par ELISA positifs.

Mr. DAOUD : veut savoir si ces données sont uniquement celles de l'AFSSA et l'ERZ sans celles du réseau SAGIR ?

Mr. COMBES : dans le réseau SAGIR jusqu'à présent l'échinococcose alvéolaire n'était pas recherchée.

Mr. DAOUD : Explique qu'il recherche l'échino depuis longtemps en Seine et Marne. Les résultats acquis par le laboratoire ne sont pas présentés sur la carte et cela le dérange un peu. Cela serait bien de les intégrer.

Mr. COMBES : Explique que tous les laboratoires vétérinaires du territoire de l'Entente reçoivent les résultats de l'AFSSA et l'ERZ, par contre Ils ne retournent pas les informations qu'ils peuvent acquérir en leur nom propre pour des recherches faites localement. Il n'a appris les recherches en Seine et Marne que la semaine dernière et il confirme être effectivement preneurs des informations sur l'ensemble des départements.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

En ce qui concerne l'Yonne par exemple, un échantillon positif confirmé sur le département au moyen des analyses AFSSA ERZ, mais 2 ans avant, le laboratoire a trouvé un renard positif en autopsie. C'était à deux endroits différents. Le croisement de ces informations est très important mais il regrette de n'avoir pris connaissance de cette information que lorsqu'il est allé dans l'Yonne pour y lancer les opérations de prélèvements d'intestins de renards. Il lance l'appel à l'assemblée et sollicite l'ensemble des départements, des laboratoires vétérinaires pour accepter de transmettre ce type d'information sur l'échinococcose alvéolaire quand elle arrive en local.

Mr. LAURENT : Explique qu'il y a aussi une question de principes, l'ERZ fait une étude globale. A un temps donné, on fait une photographie sur le territoire. D'autres font leurs petites études localement pas en même temps, pas dans les mêmes conditions, et peut-être pas avec les mêmes fiabilités pour certains. Il rappelle que les Analyses ERZ sont confirmées par l'AFSSA .qui est le laboratoire de référence. Il explique encore qu'il n'est pas forcément possible d'intégrer tous les résultats si on ne connaît pas les protocoles d'acquisition qui sont peut être très différents. Mais rajoute-t-il, le plus dur est d'avoir connaissance de ces résultats.

Mr. DAOUD : Pense qu'il serait utile de communiquer par rapport à la PCR. Il déplore qu'il n'y ait pas eu une information auprès des laboratoires vétérinaires départementaux comme celle qui a eu lieu vis à vis des fédérations de chasse. Il souhaiterait que ce soit l'AFSSA qui demande aux laboratoires départementaux, dans ces études faites à la demande des fédérations ou du conseil général ou du préfet éventuellement, d'envoyer à l'AFSSA les échino isolés pour les passer en PCR. Il sait par exemple, que la fédération de la Seine-et-Marne souhaite connaître son statut, la FICEVY c'est pareil, l'opération a été faite à leur demande et c'est eux qui financent.

Mr. COMBES : Pour revenir sur les informations acquises en local, mr. CHABANET ici présent, DSV de l'Yonne, a organisé avec toutes les administrations locales pouvant travailler là dessus, avec aussi la fédération départementale des chasseurs et le laboratoire vétérinaire, une réunion d'information globale qui a permis d'élaborer un protocole sur le département et les décisions à prendre sur ce département.

Il souhaite rebondir sur ces résultats apportés par la Seine et Marne découverts à la limite de l'Ile-de-France dans un paysage extrêmement agricole de grandes cultures. cette prévalence forte de renards contaminés dans ces territoires interpelle de façon assez sévère parce que ce n'est pas là qu'on en attendait le plus. Les études vont se poursuivre correctement sur le département, avec le laboratoire. Mais il précise que les départements prioritaires sont ceux sur lesquels on a peu ou pas d'échantillons positifs. Des réunions sont faites localement, dans chaque département, avec l'ensemble des acteurs concernés par ces opérations. Il arrive que ce soit à la demande même des services lorsqu'ils reçoivent le dossier, que l'on aille présenter l'ensemble de la situation. C'est à ce moment là qu'on a des échanges d'informations sur ces opérations qui sont les plus bénéfiques.
En l'occurrence sur les 30 renards de Seine-et-Marne, il faut qu'il demande à la fédération puisque c'est elle qui est détentrice de cette information, de lui localiser tous ces points, afin de savoir s'ils ont été prélevés avec une bonne répartition. C'est une initiative de la fédération qui va faciliter énormément le travail sur ce département. c'est très bien et il en sait gré à la fédération et au laboratoire d'avoir fait ça pour des tarifs raisonnables. Néanmoins il y a quand même un protocole, comme l'expliquait le Président LAURENT qui doit homogène sur l'ensemble des départements. Il vaudrait donc mieux que ce genre d'initiatives ne soit pas lancées comme ça ; Il faut respecter une ligne de conduite.

Mr. DAOUD : s'étonne de ces propos car les autopsies des intestins de renards sont des techniques bien connues et faciles.

Mr. COMBES : ne parlait pas de la nature de l'analyse mais de l'ensemble de l'opération qui repose sur un protocole assez lourd à mettre en place et qui nécessite donc d'être mis en place département par département et petit à petit.

Mr. DAOUD : souhaite savoir si l'ONCFS participe à ce travail.

Mr. GUIBE : explique que dans le protocole de tir de nuit, les agents de l'office peuvent au même titre que les lieutenants de louveterie ou des agents de fédération, voire d'autres personnes, participer aux opérations de tir de nuit. Pour ce qui est des parties financières, ça dépend, mais à l'heure actuelle, ce n'est pas prévu. Il peut y avoir des conventions qui pourraient être passées dans le cas d'une étude spécifique, mais Il sait que l'Entente existe et qu'elle a vocation à regrouper les énergies. Si l'Entente fait une demande à l'Office, argumentée, avec des moyens, ou si l'Etat, parce ce qu'il faut se rappeler que l'Office est un établissement public à caractère administratif, décide de participer à cette lutte, et mandate l'office pour le faire cela peut se faire mais aujourd'hui, ça ne fait pas partie des missions de l'Office.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. WALLON : S'interroge sur le maillage de 10km de côté. Il suppose que ça correspond au rayon d'action d'un renard. C'est-à-dire que le renard pris en F7 a son terrier sur ce territoire.

Mr. COMBES : S'il est prélevé sur la bordure, explique-t-il, on ne sait pas de quel côté le renard a son territoire mais 10km de côté, cela représente 100km^2 donc 10 000ha, il y a plusieurs renards qui vivent sur ce territoire. Trouver au moins un renard, c'est certain sur chaque placette. Ça donne en outre un nombre de renards à prélever relativement homogène par département et aussi une certaine souplesse de travail. Si on devait aménager les placettes en fonction de la supposition de présence plus ou moins forte de renards, on n'y arriverait pas. Là on quadrille le département, on pose ce quadrillage sur le territoire du département et on fait un prélèvement d'au moins un renard et on est à peu près sûr que sur 10 000ha de trouver un renard.

Mr. WALLON : admet le principe mais souhaite rebondir sur les implications financières pour les départements., Il a bien compris qu'il faut s'assurer que les laboratoires ont le feu vert du président du conseil général pour assurer cette charge supplémentaire d'autopsie. ; Il appuie la remarque politico-financière de son collègue du Jura, mr. RAQUIN. Les départements n'en peuvent plus actuellement financièrement, Il ne veut pas rentrer dans un numéro de transfert de compétences sans transfert de moyens dans le Pas-de-Calais mais, il explique qu'il manque 70 millions d'euros à ce jour dans une opération qui devait se faire à l'euro près. Et cela ne plaît pas à son président qui n'arrête pas de tirer la sonnette d'alarme même quand on lui dit qu'il y a pourtant une cagnotte. Il informe que le président du conseil général vient d'écrire au Ministre mr. BUSSEROT pour lui dire suite à une série de circulaires qui, depuis le début de l'année, ont tendance à transférer aux départements et aux laboratoires départementaux des missions. Il précise qu'il fait une différence entre laboratoire vétérinaire et laboratoire départementaux et chez lui il y a des laboratoires vétérinaires qui ne voient pas d'un bon œil les missions du laboratoire départemental, il spécifie qu'il s'agit bien des LDA.

Mr. COMBES : Confirme que ce sont les laboratoires départementaux d'analyses.

Mr. WALLON : attendait cette précision pour expliquer qu'il est demandé à ces laboratoires, aujourd'hui de suivre de près les fameuses MADO, maladies animales à déclaration obligatoire, et le président a répondu à mr. le ministre : « *le conseil général n'a pas les compétences légales et réglementaires pour conduire des enquêtes sanitaires ou retrouver des personnes éventuellement contaminées, prendre les mesures de prévention vis-à-vis des élevages, intervenir hors des limites du département quand des animaux sauvages…* » .

Mr. COMBES : Explique à mr. WALLON que le plus important c'est de savoir si l'échino est présente sur le département. On sait qu'il y en a sur la frange commune avec le département du Nord. Ensuite le laboratoire départemental est sollicité pour savoir s'il prend en charge ou pas, cette suite. Il a cité le département de la Drôme qui n'avait pas accepté de le faire, mais au-delà de ça tout le travail est fait en partenariat. L'ERZ est l' ouvrier des Conseils Généraux dans chaque département. Si un conseil général ne veut pas suivre au-delà, L'Entente ne peu que se plier à cela.…

Mr. LAURENT : Confirme que c'est une affaire un peu politique. C'est le financement des départements qui est mis en cause par rapport au financement des Ministères. Il faut que l'Entente et ses élus se remuent un peu pour aller solliciter, comme cela a déjà été fait et comme on continuera à le faire. C'est le président qui s'engage aussi à voir les personnes compétentes dans le domaine financier. Il constate avec regret que malgré les recherches un peu partout les gens ne se bousculent pas à notre porte pour venir apporter leur manne.

Mr. COMBES : Suggère que la discussion risque de s'éterniser si l'on examine département par département. Il rappelle qu' il est l'interlocuteur auprès de chaque département. et que l'information arrivera individuellement dans chaque département. Il faut que les départements n'hésitent pas à le contacter également. Il préfèrerait maintenant passer, si c'est possible aux opérations de vermifugation en milieu urbain qui sont assez importantes.

Mme CLIQUET : revient sur l'intervention de mr WALLON qu'elle juge importante. L'échinococcose n'est pas une maladie à déclaration obligatoire et ça c'est un des points sur lequel on doit continuer à travailler, faire en sorte que cette maladie soit une MADO, maladie à déclaration obligatoire. Il faut essayer de faire modifier les listes comme cela a été fait il y a 2 ans. Mais l'échino n'est pas passé en MADO Elle estime qu'il faut qu'on réessaye en travaillant avec les ministères concernés et lorsque l'échino sera une MAD il y aura sûrement plus de moyens alloués.

Mr. LAURENT : L'espère et donne la parole à Sébastien COMTE

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. COMTE : (le diaporama de S.COMTE se trouve à la suite de son intervention) se présente, Etudiant à l'école d'ingénieur de Luillier qui se situe près de Genève en Suisse. Dans le cadre de son travail de diplôme de fin d'étude, a eu la chance d'intégrer l'équipe de l'ERZ afin de participer à cette campagne de traitement vermifuge et, notamment, de mettre en place un système d'évaluation afin de voir à quel point celle-ci est efficace et cible efficacement le renard.
présente la mise en place de cette campagne. et la méthode utilisée, le protocole de terrain et finalement terminera par un 1er bilan intermédiaire des campagnes déjà réalisées cet été. Le 1er site est la communauté de communes de l'agglomération annemassienne en Haute-Savoie, qui jouxte la frontière suisse et Genève qui est un canton qui a connu des problèmes d'échinococcose et qui a aussi eu des financements pour faire des études sur ce sujet. Son école se situe juste à côté de la zone d'étude. PUIS l'agglomération de Pontarlier, la communauté de communes du Larmont, dans le Doubs.
La méthode utilisée est le traitement vermifuge des renards planifié sur 3 ans à raison de 5 campagnes par année. Le schéma du protocole présente les 5 campagnes ainsi que les différentes caractéristiques des hôtes, le renard et le campagnol ainsi que du ver échinocoque. La distribution de ces campagnes a suivi les biologies des différents hôtes ainsi que du parasite. la 1ère qui n'a pas pu se faire cette année concerne principalement les renardeaux au terrier avec un traitement intensif spécifiquement sur ces sites.
Suivent 2 campagnes vers la fin de l'été, au mois d'août et au mois de septembre, qui ont plus pour vocation de cibler les jeunes renards qui sont en train de prendre leur indépendance vis-à-vis de leurs parents. ces individus là sont les plus sensibles à l'infection par le ver échinocoque. Une étude a montré que ce sont ces individus qui présentaient le plus fort taux d'infestation donc le plus fort taux de vers dans l'intestin. Suit une campagne au mois de décembre-janvier ciblant plus spécifiquement la période de rut avec des individus extérieurs au périmètre d'étude qui viennent pour se reproduire. Finalement, la dernière campagne prévue, au printemps au mois de mars, dans le but de contrer le redémarrage des populations de campagnols, avec la présence de femelles pleines qui se nourrissent énormément afin de pouvoir aller en terrier et mettre bas.
Ces cinq efforts à des moments spécifiques ont pour but de contrer au mieux le développement de la maladie. Concernant maintenant la mise en place sur le terrain, afin de s'assurer que les appâts étaient distribués équitablement sur les agglomérations, des placettes de 1km^2 ont été définies pour s'assurer que toute l'agglomération était traitée. Cela a été la même chose sur Pontarlier, La surface de traitement est 33 km^2.ce qui représente 1 320 appâts par campagne et par agglomération. soit 40 appâts répartis de la manière de manière la plus homogène possible. Ces appâts sont des petites savonnettes de 4cm de côté sur 1 cm d'épaisseur, assez odorant, conservés au congélateur et distribués manuellement sur les différentes placettes. il montre une placette test. Le but étant de couvrir au mieux le territoire mais en s'aidant au maximum des éléments linéaires du paysage, à savoir les lisières, les haies, les clôtures, les routes. Ce sont ces éléments là que les renards privilégient lors de déplacements.
L'évaluation du traitement concerne plus précisément le travail dont il avait la charge., Il y avait 2 placettes test sur chaque agglomération. Une placette dite urbaine avec beaucoup d'habitations, et une placette plutôt périurbaine qui présente un caractère plus rural. Sur chaque placette, deux suivis ont été effectués, d'une part un suivi de la consommation et d'autre part des pièges-photo afin de connaître les différentes espèces qui passeraient ou qui viendraient consommer les appâts.

Pour la consommation, la 1ère semaine de pose des appâts, un suivi journalier est effectué, à savoir que chaque jour il passait sur la placette pour regarder quels appâts étaient consommés. Bien sûr, ces appâts étaient préalablement marqués avec du ruban. il montre l'évolution sur une semaine. Il faisait un nouveau pointage après deux semaines qui correspond à un délai dont l'efficacité des appâts est assurée par le fournisseur Bayer. Il montre le résultat après deux semaines.
Concernant les pièges-photo qui ont été posés, il s'agit de boîtiers étanche dans lequel est installé un appareil photo et juste en bas du boîtier il y a un détecteur de mouvement. Ainsi, dès qu'un animal, ou une personne, passe devant le boîtier, une photo est prise, avec flash pour la nuit. Ces boîtiers ont été placés principalement sur des arbres fixés avec fil de fer et chaîne pour éviter le vol, car ils sont relativement chers, et au point de vue localisation ces appareils ont été fixés sur des lieux de passage connus ou repérés préalablement par des affûts, notamment en lisière de bois ou dans des jardins privés. Le 3ème volet de cette campagne était de suivre la prévalence d'echinococcus multilocularis, la prévalence étant le taux de renards ou le taux de crottes infestées par le ver.
Pour se faire 2 campagnes de récolte sont prévues par année, à la fois en milieu urbain et en milieu rural. Le milieu urbain étant le milieu que l'on traite et le milieu rural sert de témoin. Les échantillons ainsi récoltés sont envoyés en laboratoire et subissent le test ELISA dont on a amplement parlé précédemment. Suite aux 2 campagnes qui ont eu lieu au mois d'août et de septembre, il présente un premier bilan du programme, à savoir : Dans un 1er temps aucune différence de consommation n'a été mise en évidence entre Pontarlier et Annemasse, de même n'a pu être mis en évidence de différences entre milieu urbain et milieu périurbain ; ainsi les populations de renards dans ces 2 zones consomment de la même manière les appâts.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Les 1ers résultats nous donnent une consommation d'environ 50% après 5 jours et ce taux de consommation monte jusqu'à 80-90% après 2 semaines.. Cependant ce suivi ne concerne que la consommation ou la disparition des appâts, maintenant il fallait aussi savoir qui consomme ces appâts ? Est-ce qu'on le renard était bien ciblé ? Ce sont les pièges-photo qui peuvent aider à la réponse. Il présente les différents animaux photographiés par les pièges photos.
On voit 2 renards qui consomment, malheureusement la fouine consomme aussi des appâts sans qu'on le veuille vraiment. D'autres espèces sont apparues en passage et n'ont pas consommé d'appât comme les chiens, les chats, le blaireau ou le chevreuil. Il précise néanmoins que pour les chiens, il n'y a pas de cas avéré par les pièges-photo, mais il a pu remarquer, notamment par la chienne de mr. COMBES, que les chiens appréciaient particulièrement les appâts. En conclusion, il souhaite montrer un petit reportage effectué par France 3 lors des passages de l'ERZ à Pontarlier pendant la campagne du mois d'août. Il se soumettra aux questions de l'assemblée après la vidéo

Visionnage de la Vidéo de FR3

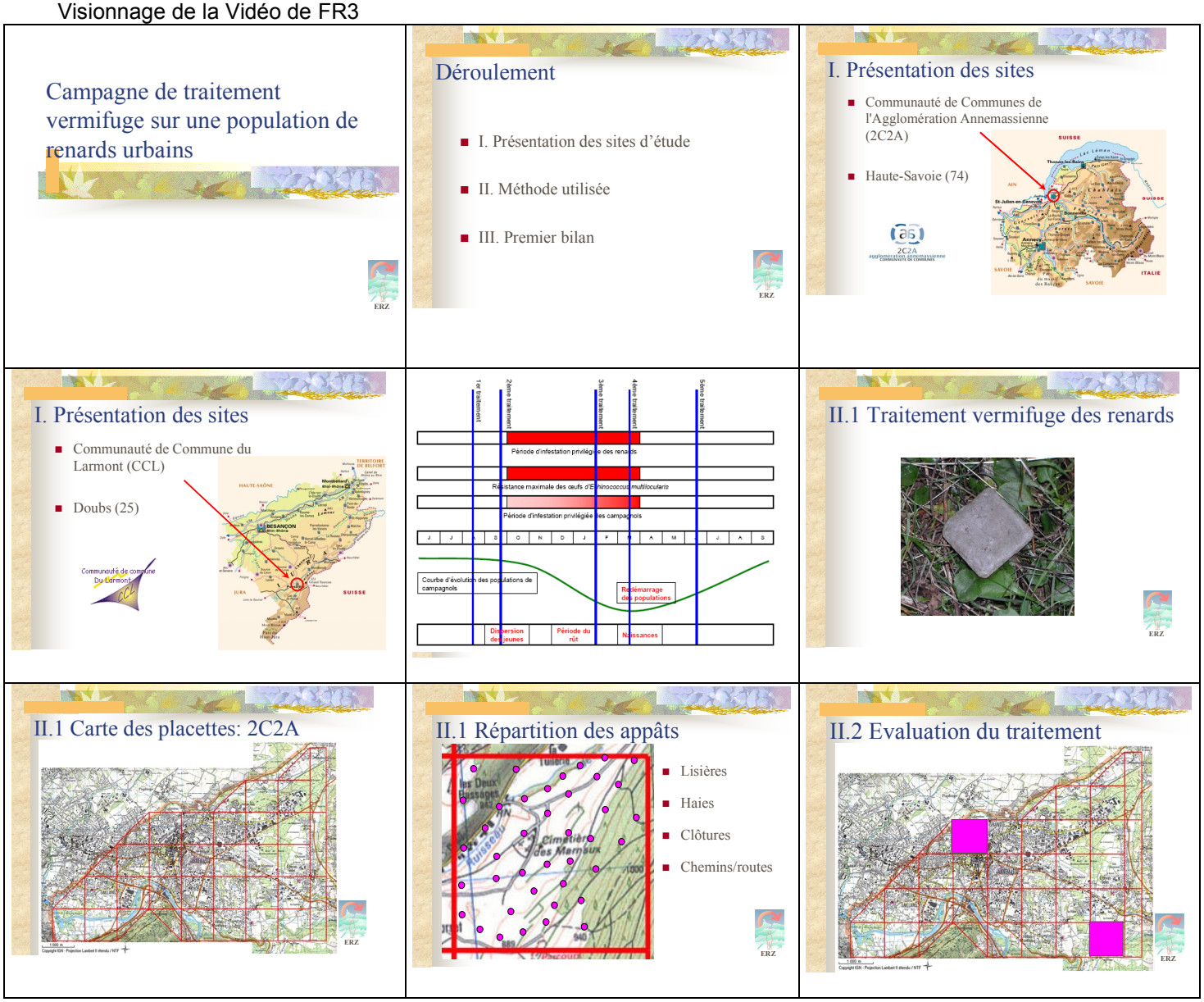

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

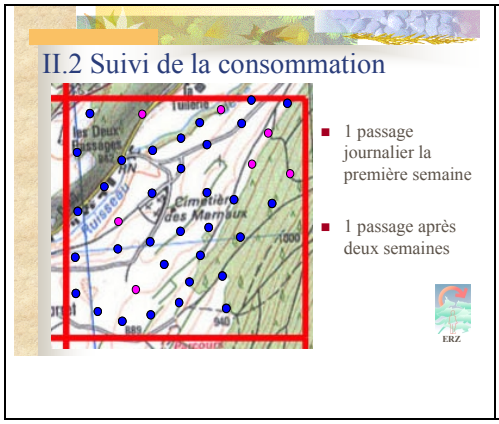

Mr. DAOUD : s'interroge par rapport à la vermifugation, y a-t-il un risque de toxicité si un renard consommait un grand nombre d'appâts ?

Mr. LAURENT : Le coefficient létal est assez élevé.

Mr. COMBES : Explique que su le terrain, chacun a pu constater que sa chienne l'accompagne régulièrement, et elle est très friande de ces appâts. Avec le nombre qu'elle a déjà consommé, Il peut témoigner qu'en tous cas, sur les chiens, la toxicité n'est pas avérée. Toujours est-il que le praziquantel est un produit qui est donné du lapin jusqu'au cheval en passant par l'homme. donc en terme de toxicité il est assez sûr de lui, et sur la faune sauvage ça ne semble pas poser de problème non plus.

Mr. LAURENT : Précise qu'il y a des limites quand même. il y a une DL50 qui arrive, mais les études sur le praziquantel ont montré que les doses devaient être très importantes, ce qui n'existe pas dans les appâts utilisés.

Mr. DAVID : S'interroge sur le nombre de campagnes de vermifugation nécessaires pour obtenir un résultat probant en matière de baisse du taux d'infestation des renards ?

Mr. COMTE : Répond que cette étude a été planifiée sur trois ans à raison de cinq campagnes par année. D'autres études menées en Suisse notamment à Zurich, ont montré qu'après deux ans de vermifugation intensive le taux de prévalence a nettement diminué. Mais on manque d'informations notamment sur le long terme à savoir si un traitement sur 3 ans est efficace à long terme. Ceci dit, avec le nombre d'appâts distribués soit 40 au km2 nous assurons toujours en comparaison avec d'autres études, une diminution du taux avérée en tous cas sur 2 ans, avec les 3 ans comme l'étude le prévoit, nous prenons une marge, afin d'assurer vraiment une baisse optimale. Maintenant il est clair que le suivi à long terme sera nécessaire afin de déterminer s'il y a un effet.

Mr. LAURENT : s'il n'y a pas d'autre questions souhaite laisser la parole à F.BOUE.

Mr. COMBES : F. BOUE va vous parler aussi d'un projet que mené en commun avec l'AFSSA, concernant sur les territoires d'études de Pontarlier et d'Annemasse, l'épidémiologie chez le chien qui pourrait être un des facteurs principaux de contamination humaine.

Mr. LAURENT : En préalable, il informe que plusieurs conseillers généraux avaient posé des questions au sujet des chiens domestiques, savoir quels dangers, quelles difficultés cela représentait. Il souligne que cette étude a été menée en collaboration avec les vétérinaires du secteur de Pontarlier et d'Annemasse, qu'il souhaite remercier ici et qu'il remerciera officiellement quand toute l'étude sera terminée parce qu'ils ont tous excellemment collaboré. Il laisse la parole à F.BOUE

Mr. BOUE : Explique qu'il était intéressant de savoir si le fait de vermifuger les renards, ce qui va déparasiter le renard et donc libérer des segments ovigères dans la nature et des œufs contaminants, ne va pas contaminer beaucoup plus les campagnols. Parce qu'à des périodes régulières, on va larguer des œufs dans la nature et est-ce que ces campagnols qui peuvent être plus contaminés, ne vont pas avoir un impact sur les chiens qui se promènent qui vont peut-être les dévorer. Est-ce qu'il y aurait un risque sur la population canine ? Cette étude a donc été menée en collaboration avec les vétérinaires de Pontarlier et d'Annemasse une enquête épidémiologique sur les chiens qui vient de démarrer.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Ce qui était demandé c'est que les vétérinaires proposent à leurs clients qui avaient un chien un traitement au praziquantel pour l'animal et qu'ils récolte le 1er fèces qui suivait le traitement. l'AFSSA a analysé ce fèces. 278 fèces de chiens prélevées après vermifugation au praziquantel ont ainsi été obtenus. Nous en avons 183 qui provenaient de la communauté de communes d'Annemasse, 91 de Pontarlier et 2 pour l'instant sont non identifiés. Donc globalement 1/3 de Pontarlier et 2/3 d'Annemasse. 12 cliniques vétérinaires ont participé, c'est vraiment une bonne réussite puisque tous les cliniciens vétérinaires se sont sentis concernés par cette enquête. Les propriétaires de chiens ont aussi montré un intérêt pour participer à cette enquête, à la date d'aujourd'hui mais aussi au prochain prélèvement pour avoir un suivi. 229 propriétaires souhaitent participer aux autres prélèvements qui auront lieu en particulier en décembre cette année. L'année prochaine on continuera à essayer de suivre ces chiens. 82% des propriétaires sont intéressés par cette étude et ce suivi.
Cela montre que, globalement les vétérinaires ont bien expliqué le protocole aux propriétaires de chiens, Associé à ces prélèvements et ce traitement un questionnaire très bref, très succinct mais très important pour nous sur le mode de vie du chien pour pouvoir évaluer le risque a été fourni. En ce qui concerne le questionnaire, il était surprenant de constater que pas mal de gens ne connaissent pas le nom de leur vétérinaire. La répartition en fonction du sexe et de l'âge :tout d'abord le sexe-ratio : 58% de femelles, 41% de mâles et 1 animal indéterminé. Ils pense que les propriétaires ont oublié de cocher la case. L'âge moyen des chiens sur les 278 animaux qui ont été prélevés est de 5 à 6 ans avec un jeunot qui a 3 mois et le doyen qui a 16 ans. Les activités, ciblées pour ces animaux, était une activité extérieure ou pas, promenade ou non, chiens de chasse ou non, des chiens de ferme, des chiens en chenil, des chiens qui avaient accès à un jardin ou des chiens qui n'avaient aucune activité extérieure.
Sur les 278, 212 vont se promener soit 76%, 42 chiens de chasse ce qui représente 15%, 8 chiens de ferme, 42 chiens vivent en chenil soit 15% et il ne faut pas faire de lien entre les chiens qui vivent en chenil et les chiens de chasse, ce ne sont pas forcément les mêmes, même si c'est le même chiffre. 165 chiens ont accès à un jardin de manière libre soit 59% des animaux. Et on a trouvé 3 petits chiens, qui n'ont aucune activité extérieure à part peut-être la ballade dans le supermarché. Ils représentent 1% et ces 3 petits chiens se limitent à 2 caniches de plus de 10 ans et un yorkshire qui a un an. ce n'est pas complètement illogique. Sur les 278 chiens, 245 chiens sont vermifugés soit 88,1%, le problème c'est que les propriétaires ne savent pas s'il y a du praziquantel dans le vermifuge ? 54 propriétaires soit 22%, sont sûr qu'il y a du praziquantel dans le vermifuge, il pense que l'information a été transmise par le vétérinaire. 9,4% ont répondu non, ce n'est pas logique qu'on ne vermifuge pas surtout dans ces régions avec une molécule efficace. Surtout la majorité, 68,6%, des gens ne savent pas ce qu'il y a dans le vermifuge utilisé soit des gens ne savent pas si leur animal est vermifugé avec le praziquantel.
La période entre deux traitements vermifuges est en moyenne de 6 mois, et elle varie de 1 mois pour une dizaine d'animaux jusqu'à 18 mois. Mais il y a quelques incohérences qu'il faudra éclaircir mais globalement c'est un traitement deux fois par an.
La technique utilisée, Il rappelle que le protocole permettait de disposer de la première crotte émise avec le 1er fèces. prélèvement de 10% de ce fèces qu'on a dilué dans de l'eau de façon à le rendre homogène. 10% seulement parce qu'on veut pouvoir garder une autre partie du prélèvement pour d'autres analyses, soit PCR, soit par d'autres techniques style ELISA. Mais surtout, traitant la totalité du fèces, c'était un temps beaucoup plus long pour l'analyse. comme vous allez pouvoir le voir. Puis filtration du matériel sur un tamis assez gros de façon à éliminer le maximum de grosses particules non intéressantes. Ensuite on a fait une séance de décantation, c'est-à-dire qu'on a laissé pendant 2H tranquillement les sédiments retomber, ces sédiments devant contenir les vers s'il y en avait.
Puis la lecture se fait à partir du culot qu'on récupère, après décantation, sous une loupe binoculaire. C'est très long, et ça prend environ 1 heure par échantillon. C'est approximatif parce qu'on a des fèces qui font 10g et d'autres qui font 50g et 10% c'est plus ou moins. C'est un temps d'analyse assez long qui peut être multiplié par trois ou par quatre suivant la quantité de matériel utilisée., 95 fèces sont passés par cette technique, environ 34% des fèces récoltés. ils sont tous pour l'instant négatifs, on n'a aucune trace de parasite dans la partie qui a été analysée, ce qui est rassurant, ça veut dire qu'apparemment les animaux ne sont pas trop porteurs de vers. perspectives et conclusions de cette étude : c'est vraiment le début pour l'instant il espère finir les analyses de cette 1ère série de prélèvements fin octobre début novembre. Ce qui permettra d'être à nouveau prêt pour les prélèvements que l'ERZ va effectuer au mois de décembre avec les vétérinaires, sur les mêmes chiens, si possible ou de nouveaux chiens qui seront amenés. Une fois ces résultats obtenus, il faudra absolument voir la comparaison des états des populations canines avant et après traitement des renards dans la nature.
Il sera intéressant de voir l'évolution de la prévalence chez le chien au fur et à mesure des campagnes sur les renards. Si cette prévalence augmente cela veut dire qu'on aura eu un impact sur les chiens à cause de la vermifugation vulpine, ce qu'il ne souhaite pas. Si on part de tous négatifs, il sera par contre difficile de voir un impact positif de la vermifugation vulpine. Après cette première analyse, il faudra passer à des méthodes plus fines comme la PCR. Celle ci sont beaucoup plus révélatrices de la présence d'ADN, beaucoup plus sensible mais à manipuler aussi avec précaution puisque plus on cherche petit plus on a des chances de trouver.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

C'est la suite de l'opération mais pour l'instant, l'AFSSA est vraiment parti sur l'observation visuelle pour retrouver le parasite dans le fèces.

Mr. LAURENT : remercie F. BOUE de cette explication, Il souhaite remercier et féliciter Benoît COMBES qui avait imaginé cette expérimentation sur les chiens, qui répond à 2 préoccupations, la 1ère c'était l'état sanitaire des chiens, la réponse est partiellement donné mais il ne faut pas donné la réponse définitive avant qu'elle soit faite ; la 2ème c'est de savoir si les actions de vermifugation n'ont pas d'impacts négatifs sur les chiens des populations humaines. Alors il faut atteindre la fin de ces études en félicitant tous ceux qui participent à cette expérimentation, il pense particulièrement aux vétérinaires et aux laboratoires.

Mr. AUBRET : souhaite, en temps que président de la fédération des chasseurs de la Loire remercier pour avoir pris soin de vérifier l'état sanitaire des compagnons de chasse, mais est-ce qu'il n'aurait peut-être pas été plus intéressant de faire ces analyses sur les chats ? parce que d'après lui, s'il y a un prédateur du campagnol, ce serait plus le chat que le chien, et dans la Loire une explosion de chats non contrôlés est constatée et il aurait peut-être été intéressant de travailler sur cet animal là.

Mr. COMBES : explique que, sur le plan technique, le ramassage d'une crotte de chat est beaucoup plus difficile à retrouver, et surtout les chats semblent d'après les différentes études qui ont été menées antérieurement, être bien moins porteurs, bien moins hôte favorable que le chien vis-à-vis de l'échinococcose alvéolaire. Si sur cette population de chiens on n'en trouve aucun contaminé, on ne sait pas ce que donnerait une étude sur les chats, dont on aurait, en plus, d'énormes difficultés à trouver les crottes. Cela n'apporterait pas une information complémentaire suffisante.

Mr. LAURENT : rajoute que la vraie technique c'est de tirer les chats harets. mais avoir les autorisations nécessaires C'est une autre paire de manche.

Mr. BOUE : En ce qui concerne les chats, la majorité des chats voit rarement les vétérinaires sauf les chats qui vivent en appartement mais il y a beaucoup de chats qui sont libres dans les villes, et ceux là étaient difficilement vermifugeables et contrôlables derrière, en plus.

Mr. AUBRET : Retient la conclusion de mr. le président.

Mr. DAVID : avait une question similaire, Il souhaite savoir quelles sont les espèces qui sont susceptibles d'être hôte définitif des échinocoques autre que le renard ? il y ale chien, le chat mais est-ce qu'il existe d'autres carnivores qui soient hôte définitif, et quelle est leur incidence sur éventuellement une échinococcose alvéolaire humaine?

Mr. BOUE : Au niveau humain, le renard semble être une voie favorable de contamination, les chats et chiens peuvent être porteurs mais à un taux beaucoup plus faible. L'AFSSA mène actuellement une étude pour savoir si la fouine pourrait participer à ce cycle. La question est posée parce que le ver arrive à s'installer chez la fouine. En fait, au niveau de la faune sauvage française, à part le renard, il n'a pas de certitudes pour les autres. Certains animaux comme le sanglier peuvent être contaminés mais c'est ce qu'on appelle des culs-de-sac épidémiologiques parce que le parasite ne ils peuvent être contaminés au même titre que les campagnols.

Mr. COMBES : le loup et le lynx peuvent être porteur également du parasite de la même façon en temps qu'hôte définitif, pareil que le renard et le chien. L'ours ? pas d'études encore, il n'y a pas assez d'ours pour pouvoir faire des autopsies.

Mr. BOUE : Il y a aussi une étude actuellement sur le furet en parallèle avec les fouines. Comme c'est aussi un animal de compagnie, de plus en plus, il peut être à l'origine de contamination humaine. C'est vraiment ce que l'AFSSA essaie de savoir si le parasite, le cycle peut s'établir chez les mustélidés.

Mr. LAURENT : Passe la parole à Vincent RATON pour la création de notre DVD, il va présenter ceci de main de maître.

Mr. RATON : souhaite présenter la maquette du DVD, puisqu'une mission de l'ERZ est de participer à l'information du public et des collectivités. Au conseil d'administration d'Orléans en 2005, les conseillers généraux avaient décidé la création d'un DVD multimédia pour pallier au manque de support sur l'échinococcose. Le DVD comportera une partie sur l'échinococcose alvéolaire, sur les travaux à l'ERZ et puis quelques annexes comme le

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

lexique, le crédit, etc. le DVD s'intéresse à différents types de public « l'échino pédago » destiné au jeune public dans les écoles ou même en famille,

c'est une approche simple et pratique de l'échinococcose avec les choses simples à faire ; une partie destinée à tout public « l'échino pour tous » et une partie destinée aux professionnels de santé animale, vétérinaires et également médecine humaine « l'échino pro » et une partie qui présente les études qui sont menées sur l'échinococcose. Il présenter quelque chose sur chacun des chapitres exemple : le cycle du parasite.

Projection DVD
Il regrette un petit décalage dans le son du fait que c'est encore qu'une maquette, et montre une autre partie sur l'homme.

Projection DVD
Puis un exemple sur les précautions à prendre.

Projection DVD
Voilà donc le type de message que l'on trouve dans la partie pédagogique, donc à base d'animations et de voix-off. Pour la partie « échino pour tous », on trouvera des vidéos de spécialistes, 25 spécialistes ont été interviewés, que ce soit sur la nature, la biologie, le parasite. Il montre un petit bout. un exemple de vidéo sur les hôtes, le campagnol, par exemple.

Projection DVD
Voilà le type de vidéo qu'on peut trouver dans le DVD qui explique la vie d'un hôte. il montre ensuite un exemple de message de prévention destiné à tout le public, prévention individuelle.

Projection DVD
Voilà les messages préventifs que l'on peut retrouver. Les vidéos pour « échino pro » ne sont pas terminées mais on peut voir qu'elles s'adressent aux parasitologues, aux gens qui travaillent en laboratoire, aux médecins et aux vétérinaires avec un message destiné aux professionnels. La dernière partie sur les études sur l'échinococcose rappelle un peu ce qui est fait en ce moment sur l'échinococcose. Il précise que tous les dessins humoristiques du menu sont faits par Philippe DELESTRE, dessinateur à l'Est Républicain. Il rappelle pour finir que la sortie du DVD devrait être pour la fin de l'année. Merci de votre attention.

Mr. LAURENT : Remercie V.RATON. Il confirme que c'était une demande faite par des conseillers généraux lors d'une assemblée de l'ERZ. La mise en place n'était pas tout à fait facile, il a fallu déjà faire l'investissement de la caméra et faire toutes les interviews, ensuite faire les montages, les raccordements, les coupures. Il sait de quoi il parle parce que le président a également été interviewé pendant une matinée entière à parler, ce qui faisait un peu trop long juste pour en garder 15 secondes. Cela représente beaucoup de travail dans ce domaine. Certaines personnes ont grandement aidé, ce sont les personnes qui s'occupaient dans le département de Meurthe-et-Moselle, de toute l'animation multimédia dans le domaine informatique, c'est Mme FESTOR-SUBTIL. 'il veut déjà remercier en public. Il informe l'Assemblée qu'il la remerciera oralement parce qu'elle a donné un énorme coup de main dans ce domaine. Il précise enfin que ce n'est qu'un aperçu de présentation. Il invite l'Assemblée à la discussion.

Mr. NIGAY : s'interroge sur les risques de diffusion des œufs de l'échinococcose par les rapaces parce que l'un des principaux prédateurs des campagnols sont les buses, les éperviers, etc.

Mr. LAURENT : précise que ce détail a déjà été abordé. Le rapace ne fait pas partie du cycle.

Mr. COMBES : Explique que tous les parasites ont des hôtes intermédiaires et définitifs très spécifiques. La plupart des canidés peuvent accueillir l'échinococcose alvéolaire, Les mustélidés comme la fouine, la martre, , ont, vraisemblablement, un cycle digestif trop court pour accueillir l'échinococcose alvéolaire et les oiseaux ne rentrent pas du tout dans le cycle de l'échinococcose alvéolaire parce que le parasite ne se reconnaît pas dans le milieu gastrique des oiseaux donc il n'y a aucune raison de s'y installer.

Mr. LAURENT : Appelle à d'autres questions. Il souhaite donc conclure, non pas conclure mais continuer lors d'un prochain rendez vous. Il signale que mr. BRAEM (CG de l'AISNE) a proposé de se retrouver à Laon dans l'Aisne à la session de printemps. L'Assemblée ira avec plaisir se faire accueillir par le Président du Conseil Général de l'AISNE.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. BRAEM : exprime sa satisfaction au président. Laon est une ville particulière avec sa ville haute et sa ville basse. La ville haute où se situe la préfecture et le conseil général et la ville basse avec toute son activité, ce qui ne veut pas dire que les gens qui sont sur la butte ne font rien, absolument pas, c'est sa caractéristique qui est particulière. Il précise que chacun recevra tous les éléments pour y accéder et stationner avec beaucoup de facilités et pour le plus grand plaisir du président du conseil général de l'Aisne.

Mr. LAURENT : Se souvient qu'y avait aussi une proposition de visiter pour ceux qui en auraient l'intention, l'installation d'un parc center.

Mr. BRAEM : Explique que le département de l'Aisne, à 10km de sa préfecture, a créé un « Center Parc, Pierre et Vacances » en cours de réalisation, village vacances de plus de 700 résidences, le chantier a commencé début septembre 2005 et sera en service, le programme se déroule normalement et donc ce Center Parc devrait être en service pour le 1er juillet 2007. Le Conseil Général de l'AISNE organisera avec « Pierre et Vacances », pour ceux qui le souhaiteront, emmener les présents et leur faire visiter cette réalisation sur un terrain du département et rétrocédé à « Pierre et Vacances ».

Mr. LAURENT : remercie encore Monsieur BRAEM. Il réinvite à la discussion avant de clore cette assemblée générale.

Mr. POILLOT : souhaite s'assurer que le projet de motion de notre collègue RAQUIN sur la sollicitation de l'Union européenne était bien adopté parce que les finances sont quand même nécessaires et il pense que l'ERZ ne profitera pas toujours du bénévolat des amis chasseurs qu'il serait logique qu'on rémunère un peu. Il appuie donc cette demande et demande qu'elle soit considérée comme adoptée.

Mr. LAURENT : accepte de faire voter l'adoption d'une réclamation par les pays européens d'un financement supplémentaire. Les contacts ont déjà été pris avec les différents députés européens, ils sont déjà intervenus dans ce domaine là, on a déjà la bonne filière. Alors il veut bien demander à l'ensemble de l'Assemblée qui est contre cette demande qui va de soi, qui s'abstient ?

l'Assemblée réclamera donc, mais avec les arguments nécessaires et auprès des intermédiaires que sont les députés européens français. Il assure qu'il n'y aura pas de discrimination dans ce domaine là. l'ERZ dispose de la liste et aussi quelques réponses. Il se souvient que tout le monde n'a pas répondu. Toutefois, il explique qu'il ne faut pas se faire d'illusion dans ce domaine mais à l'Entente de se débrouiller.

Plus personne ne souhaitant intervenir il remercie bien mr. le président de son accueil, et charge Mr.GIRAUD de transmettre tous les messages de satisfaction au Ministre, président du conseil général. Il souhaite personnellement remercier mr. THAO qui a accueilli ici dans les locaux, toute l'équipe ERZ et donné tous les moyens nécessaires pour s'installer et indiquer tout ce qui permettait de faire fonctionner les appareils et accueillir aussi dans la cour de façon à stationner facilement. Il remercie enfin , par avance de l'excellent repas qui est offert dans les grands salons.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com